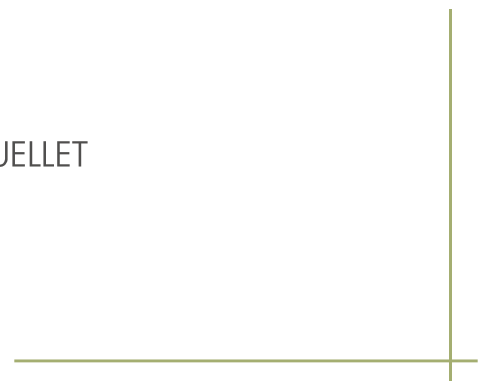


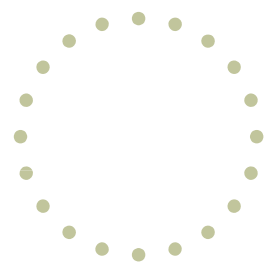
En Moueance

MÉMOIRE DE PROJET
ATELIER INTÉGRATEUR II
2020

JOANIE BRISEBOIS • THÉO LACOUR • MARIKA OUELLET



MISE EN CONTEXTE



02

SECTEUR D'ÉTUDE

03

DÉCONNEXION

05

CENTRALITÉ

06

À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

07



IMPLANTATION À L'IMAGE
DE LA CENTRALITÉ

08

CONCEPT PRÉLIMINAIRE:
EN MOUVANCE

11

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

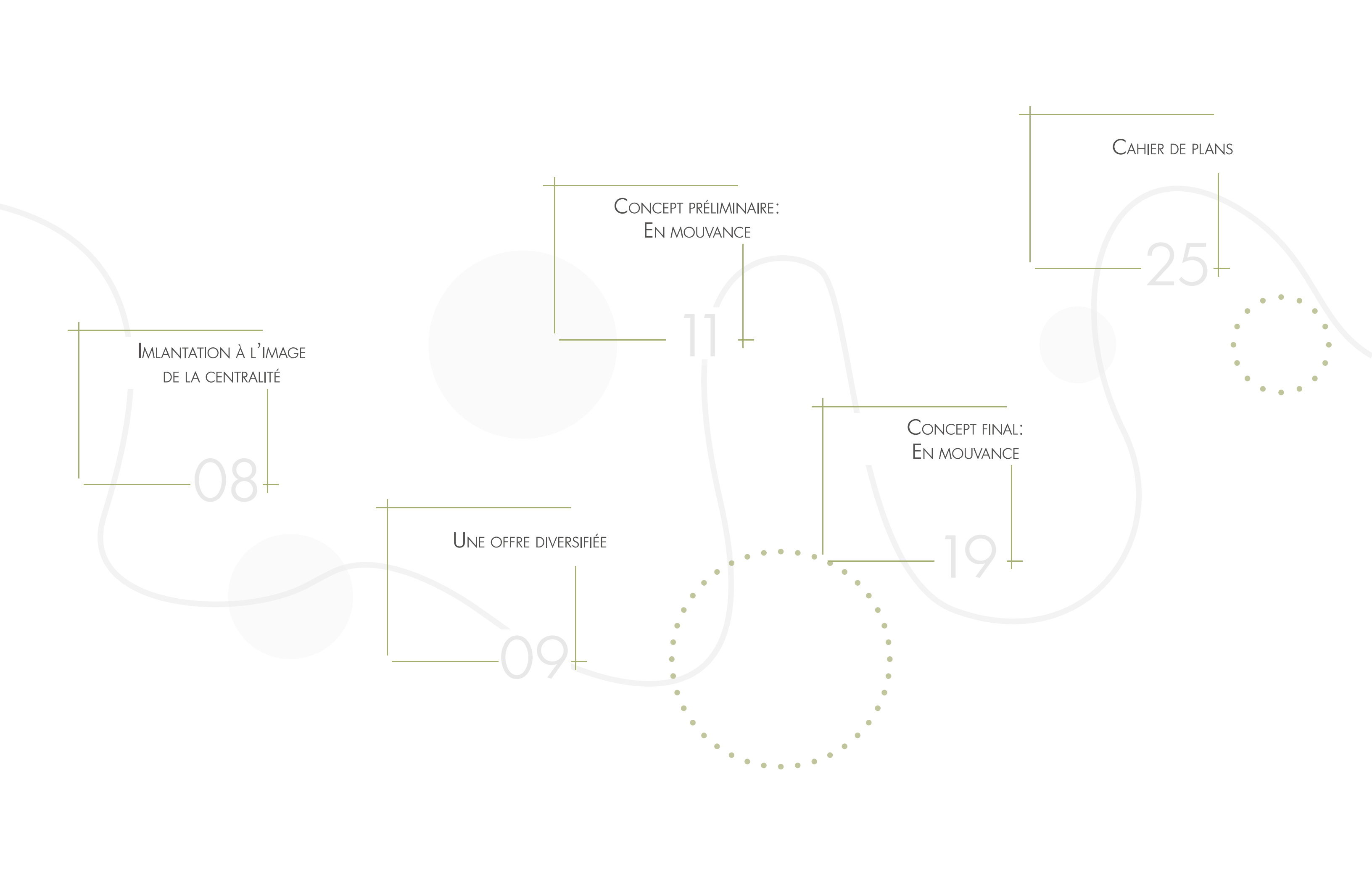
09

CONCEPT FINAL:
EN MOUVANCE

19

CAHIER DE PLANS

25





MISE EN CONTEXTE

Situé au cœur de la métropole montréalaise, l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie offre un milieu de vie dynamique sur plusieurs points. La présence de nombreux espaces verts et places publiques favorisent les échanges sociaux entre les résidents de partout en ville. La vie de quartier y est florissante et particulièrement bien appréciée de ses résidents, en raison des divers espaces animés. Une offre culturelle aussi variée que divertissante est proposée à la communauté tout au long de l'année.

Secteur marqué par un fort passé industriel, l'architecture y est caractéristique mettant en vedette les matériaux très populaires à cette époque. Ainsi, les murs de briques rouges et les escaliers de métal côtoient les constructions désormais plus modernes, style type du 21^e siècle. Aujourd'hui, cet arrondissement se tourne vers l'innovation en prônant le développement durable sous plusieurs manières.

C'est dans cette optique de durabilité, toujours en gardant en tête l'historique, que le projet prend forme sur le site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus.

Délimité par l'Avenue Mont-Royal à l'est et par la rue William-Tremblay à l'ouest, le site du projet se trouve à proximité de l'arrondissement Ville-Marie. Tout juste à la frontière de ces deux arrondissements, se trouve plusieurs voies ferrées du Canadien Pacifique. Cette barrière visuelle et physique empêche les déplacements fluides entre ces secteurs. Malgré la présence de la piste des Carrières, les piétons et cyclistes ne peuvent franchir cette limite sans la contourner.

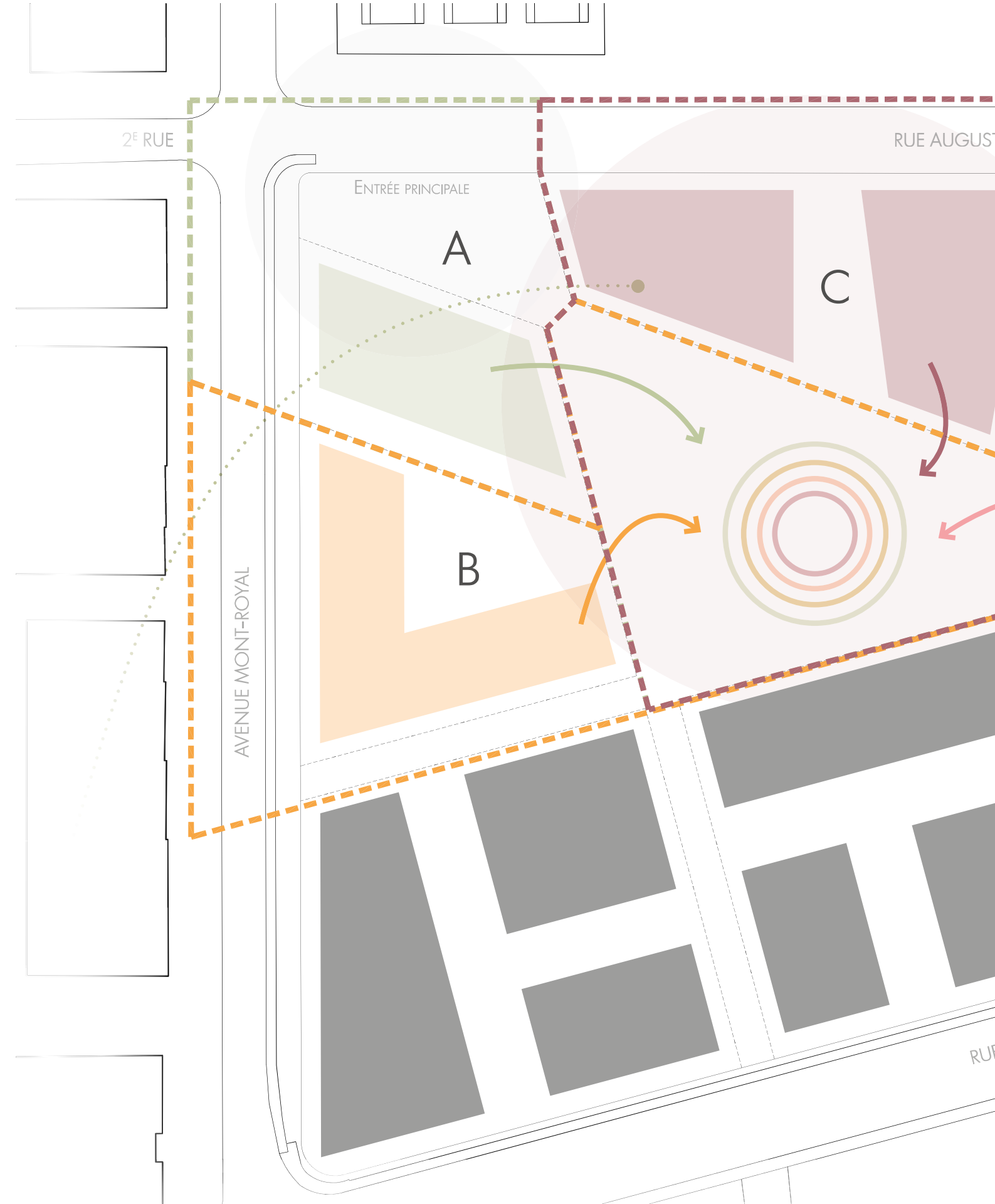
SECTEUR D'ÉTUDE

Le secteur du Technopôle Angus est en cours de transformation depuis quelques années déjà. D'ailleurs, la firme multidisciplinaire Provencher_Roy a été mandaté pour réaliser un projet innovateur, en consolidant un pôle d'emplois dans un milieu diversifié et dynamique, tout en étant axé sur le développement durable. Ainsi, le plan ci-contre, montre l'implantation qui est présentement en cours de réalisation, soit la phase II du plan de développement du Technopôle Angus.

En se référant à l'implantation proposée, nous avons le mandat de choisir un secteur d'étude du côté de la frange est, afin de réaliser un projet d'architecture de paysage complet. Cette portion de l'îlot est disposée à accueillir des habitations de type HLM ainsi que de petits commerces aménagés sur l'ensemble des étages. La frange ouest est quant à elle composée d'édifices commerciaux.

La trame proposée par la firme délimite le vaste îlot de 51 000 m² en deux espaces traversés par une ouverture connectant les entrées principales du site. Au centre se trouve un espace commun qui se doit d'être aménagé principalement pour les résidents du site mais également pour les passants. Malgré ce qui est déjà proposé, nous avons la possibilité de modifier l'implantation, si celle-ci ne répondait pas entièrement à l'intention de projet.

Nous avons donc opté pour le secteur C afin d'approfondir le projet.



TIN-FRIGON

D

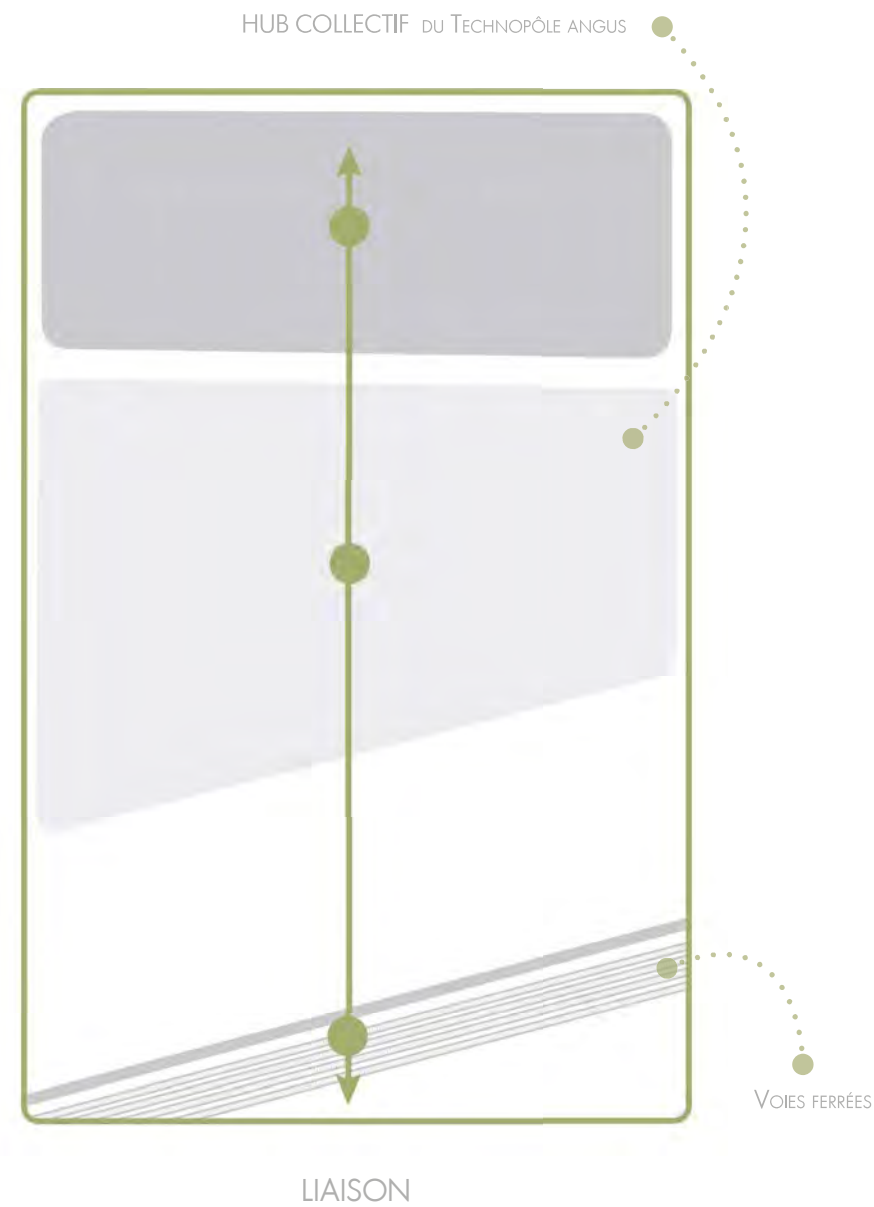
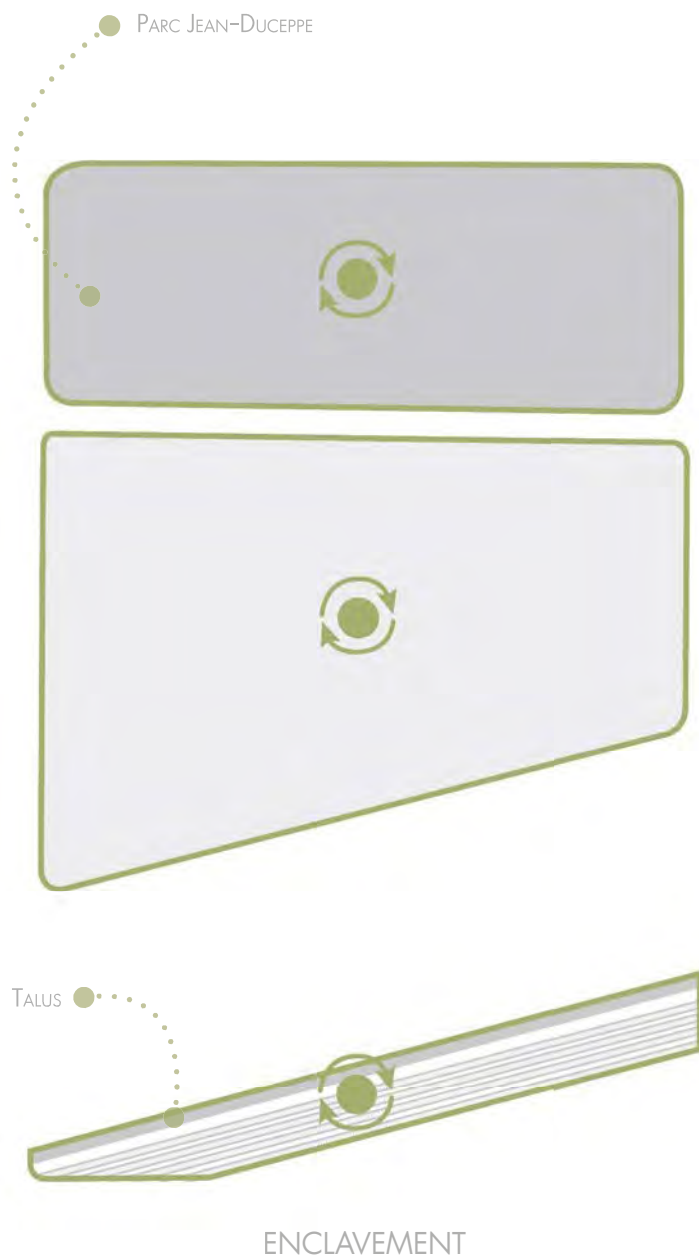
RUE WILLIAM-TREMBLAY

ENTRÉE PRINCIPALE

E MOLSON

- SECTEUR A
- SECTEUR B
- SECTEUR C
- SECTEUR D
- ÉDIFICES COMMERCIAUX
- ESPACE PUBLIC COMMUN





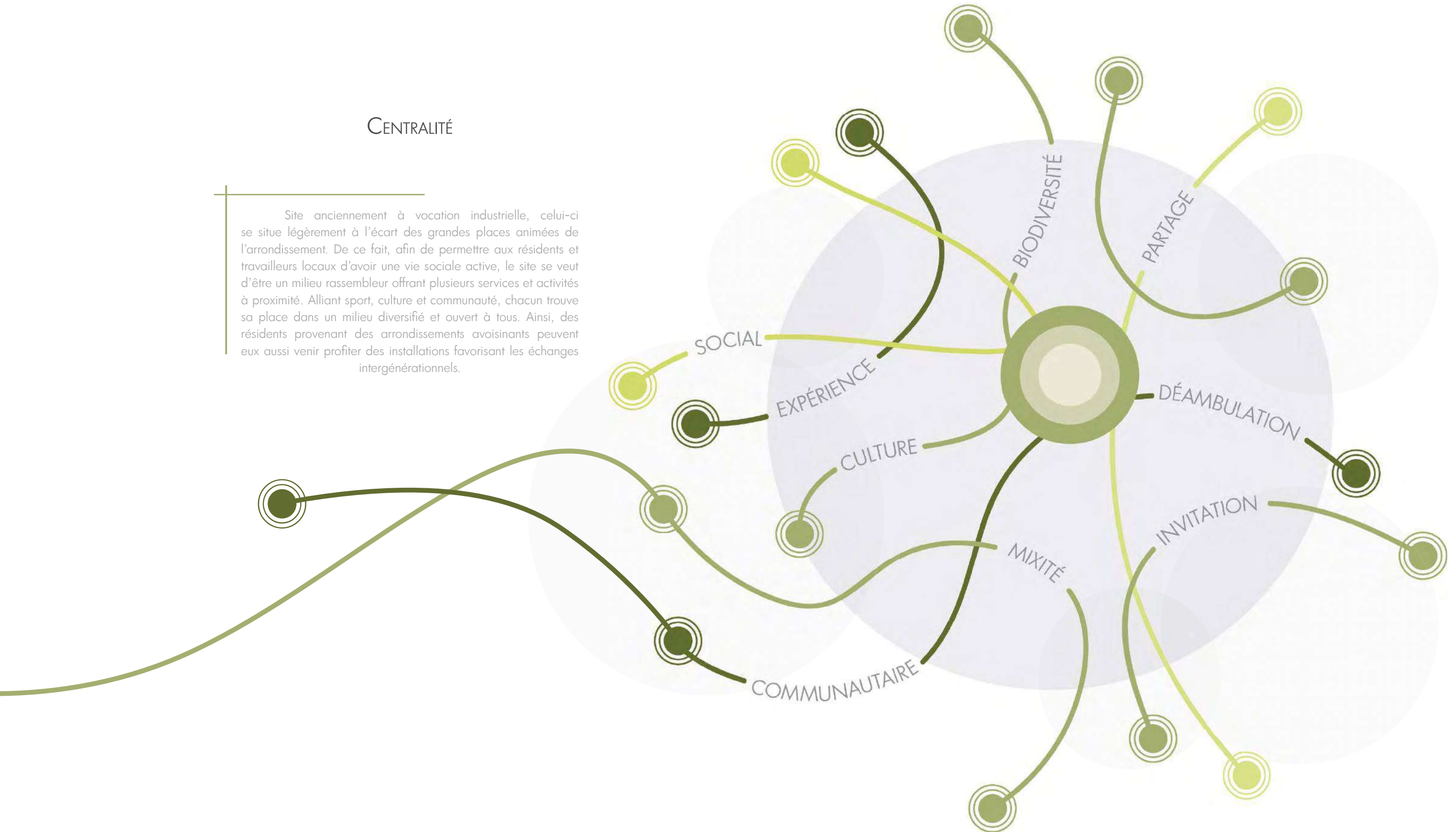
DÉCONNEXION

En visitant les lieux pour la première fois, plusieurs choses nous ont interpellé. Ainsi, nous avons remarqué la présence d'une multitude de parcs et des habitations en tout genre, faisant de ce secteur de Montréal, un lieu dynamique. Toutefois, il y a que très peu de diversité au niveau des services de proximité, favorisant les déplacements en voiture. Outre ces éléments caractérisant la vie de quartier, nous avons ressenti une certaine déconnexion entre les alentours et le site lui-même : HUB COLLECTIF du Technopôle Angus. Le parc Jean-Duceppe situé à l'est du site est peu visible à partir de la rue, ce qui favorise les déplacements en périphérie. Parmi les habitations à échelle humaine, se trouve de petits commerces, des restaurants et des espaces de bureaux. De plus, la présence des voies ferrées dissimulées derrière un talus gazonné accentue le sentiment de déconnexion, car les déplacements quotidiens en direction des arrondissement avoisinants sont possibles via deux artères principales seulement.

Afin d'éliminer l'effet d'enclavement ressenti, l'intention est de créer un lieu traversable en plusieurs points qui invite à la découverte des lieux, fusionnant ainsi les espaces adjacents. Cette nouvelle connectivité vise à favoriser les déplacements actifs et l'utilisation du transport en commun, encourageant ainsi les échanges sociaux dans la collectivité.

CENTRALITÉ

Site anciennement à vocation industrielle, celui-ci se situe légèrement à l'écart des grandes places animées de l'arrondissement. De ce fait, afin de permettre aux résidents et travailleurs locaux d'avoir une vie sociale active, le site se veut d'être un milieu rassembleur offrant plusieurs services et activités à proximité. Aliant sport, culture et communauté, chacun trouve sa place dans un milieu diversifié et ouvert à tous. Ainsi, des résidents provenant des arrondissements avoisinants peuvent eux aussi venir profiter des installations favorisant les échanges intergénérationnels.



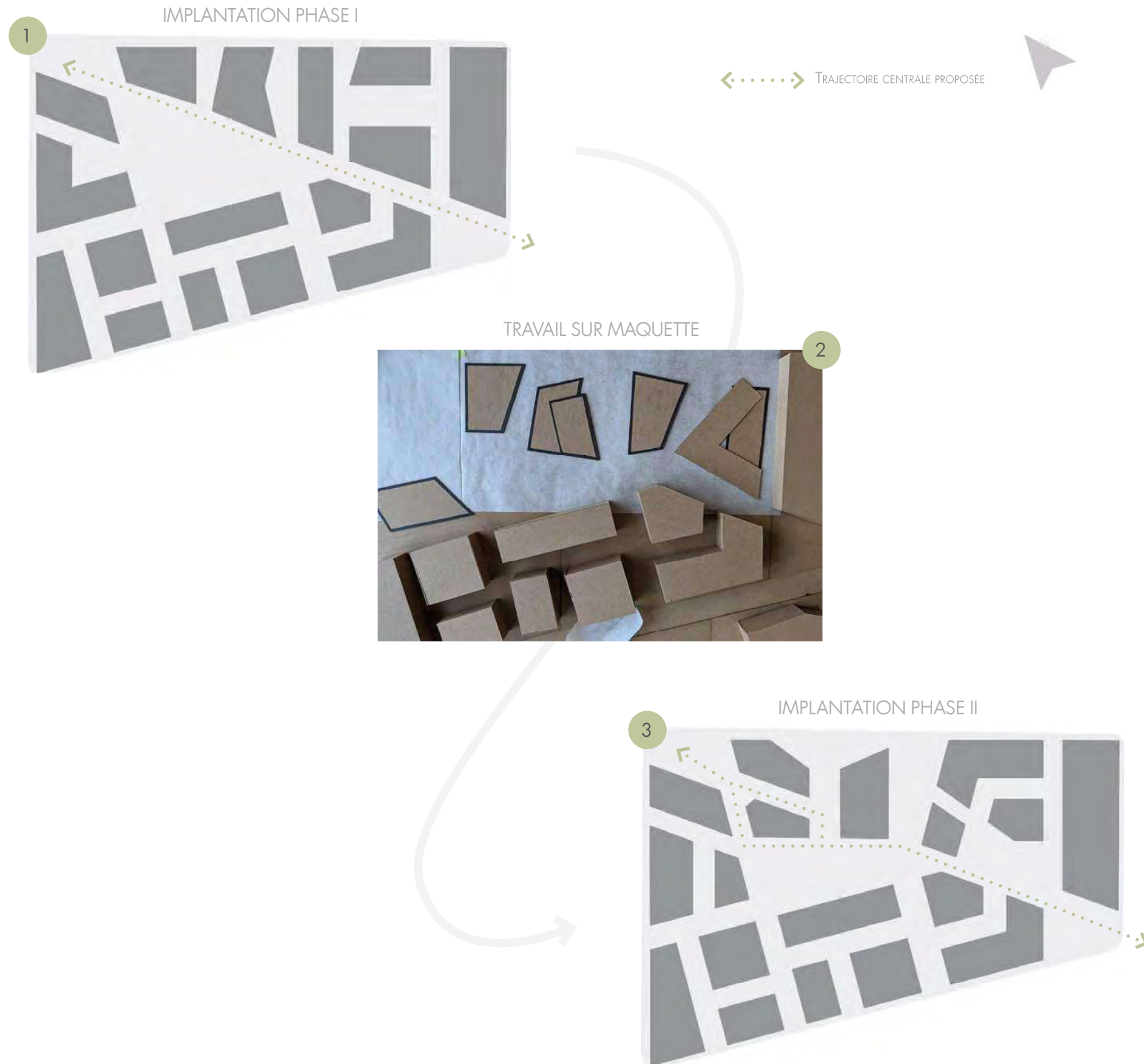
À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Le secteur présente un fort potentiel pour le développement immobilier et commercial et des changements majeurs sont déjà visibles. Toutefois, l'offre présente à ce jour est très peu diversifiée. Ainsi, dans un rayon accessible à distance de marche, seulement quelques commerces de proximité, tels que des services de santé, des épiceries, des restaurants, des boutiques et un magasin à grande surface sont présents. Contrairement aux services, le nombre de parcs de quartier est plutôt impressionnant dans un rayon aussi petit. Cela contribue à créer une atmosphère riche et dynamique dans un milieu de vie densément construit.

En s'éloignant quelque peu, c'est alors que la diversité apparaît. Les grandes artères des alentours offrent toutes les bonnes adresses recherchées des résidents du coin. Une abondance de cafés, de bars et de petites boutiques rend les lieux vivants. Ainsi, dans le but de répondre aux besoins des résidents actuels et futurs, nous désirons compléter l'offre en proposant des services culturels et communautaires, créant ainsi un lieu de convergence animé.



IMPLANTATION EXISTANTE DES SERVICES

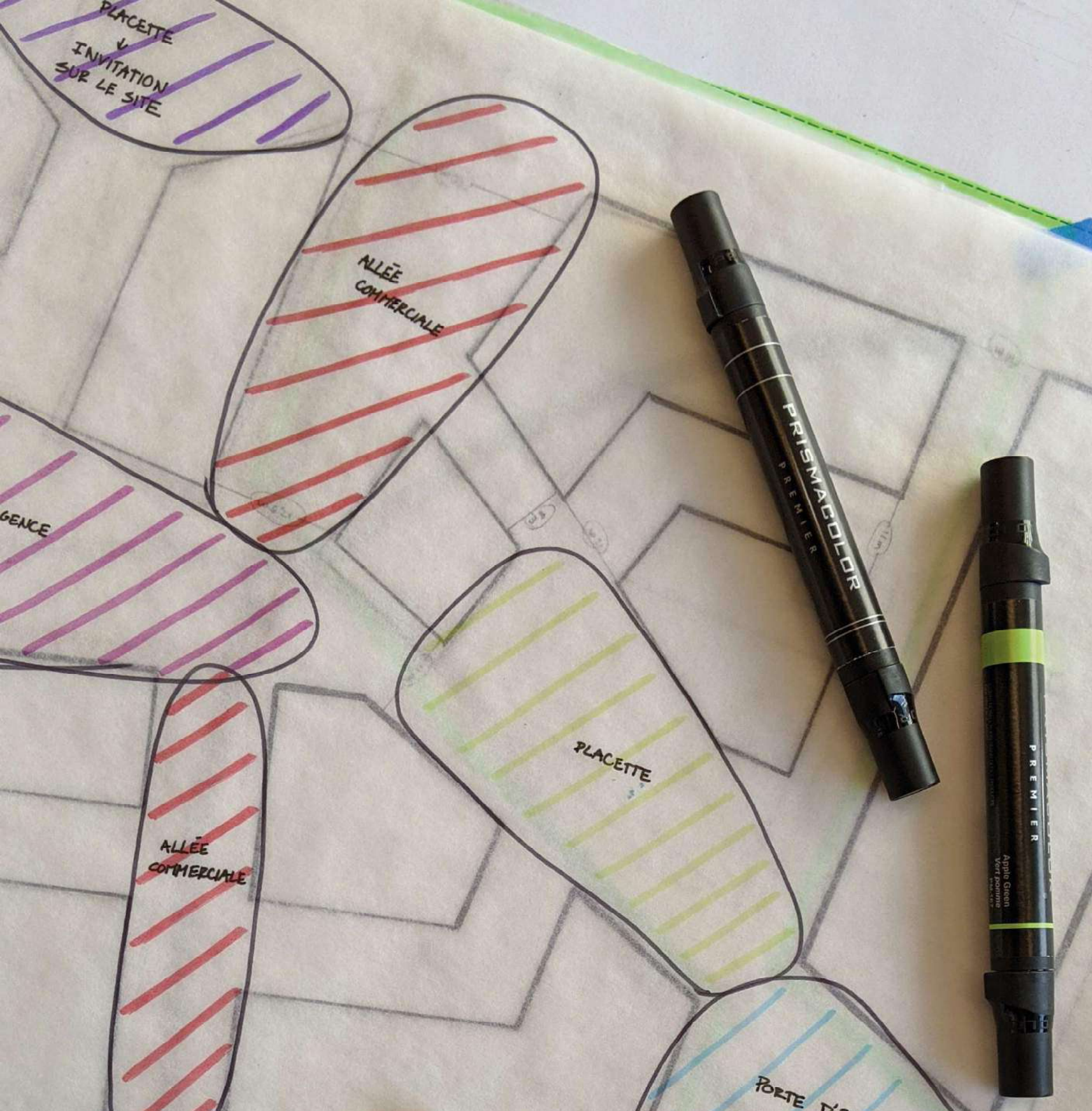


IMPLANTATION À L'IMAGE DE LA CENTRALITÉ

Lors de la première phase d'élaboration de projet, l'intention était de disposer les bâtiments de manière à créer des ouvertures et des fermetures au niveau des vues. Cette implantation se voulait d'attirer le regard des passants, afin de les inviter à entrer sur l'îlot. Malgré les modifications apportées, l'axe central proposé dans l'implantation initiale est conservé. Cette disposition offre une déambulation principalement linéaire, permettant de parcourir l'ensemble du site du nord au sud et d'est en ouest. D'ailleurs, une allée destinée à accueillir boutiques et cafés allait marquer l'ambiance du site, par sa convivialité. Ainsi, les déplacements depuis la rue Augustin-Frigon jusqu'à la rue Molson créait une connexion entre les divers îlots avoisinants.

Après mûre réflexion, nous avons convenu de chambouler l'implantation de la frange est du site lors de la phase II. À cette étape, c'est un retour en arrière pour mieux avancer dans l'élaboration du projet. Ainsi, nous nous sommes donné carte blanche pour remanier les bâtiments. À partir des formes établies en phase I, nous avons tenté de créer de nouvelles formes et de briser les lignes initiales.

Après de multiples essais, nous sommes arrivés à un résultat qui reprenait toujours les mêmes intentions de départ, soit d'attirer le regard des passants depuis la rue. L'axe centrale s'est vu disparaître pour faire place à une déambulation entrecoupée par le bâti favorisant les déplacements aléatoires plutôt que linéaires. Ainsi, les trajectoires empruntées par la collectivité peuvent varier à chacune de leur visite sur le site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus.

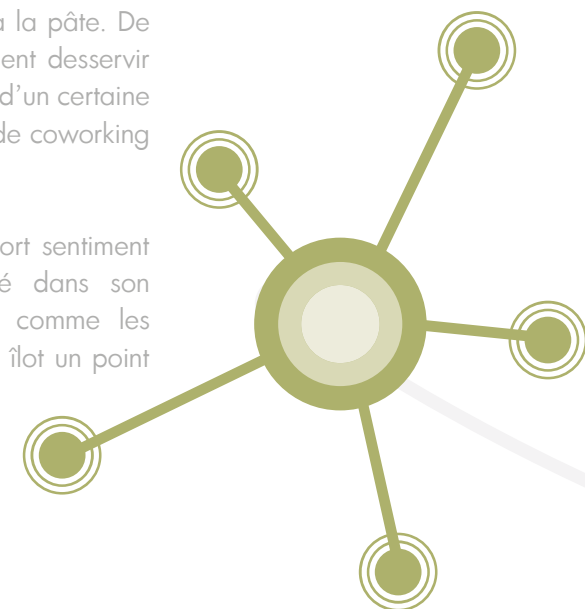


UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Cherchant à offrir aux résidents actuels et futurs, un milieu de vie animé et inclusif, nous avons délaissé l'allée commerciale centrale pour faire place à une diversité de service disposée stratégiquement sur l'ensemble de l'îlot. De cette manière, la collectivité pénètre jusqu'au cœur du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus plutôt que d'effectuer des déplacements en périphérie.

Se voulant rassembleur, l'îlot dispose de petits cafés et restaurants afin de permettre les causeries entre amis. Afin d'attiser la soif de créativité des artistes, un atelier avec vue sur les aller-et-venue des passants permet de s'exprimer au gré de leurs inspirations. Pour les fins connaisseurs et les curieux, une galerie d'art ainsi qu'une salle de spectacle offre la chance de passer une soirée artistique mémorable. Les sportifs seront quant à eux comblés grâce à la présence d'une salle de gym et d'une piscine intérieure. Dans le but de favoriser les échanges sociaux et l'entraide, plusieurs espaces gérés par des organismes à but non lucratif sont présents. Ainsi, un local de prêts d'outils et une serre sur le toit donne la chance aux personnes habiles de mettre la main à la pâte. De plus, une bibliothèque située au centre de l'îlot vient desservir une clientèle élargie. Afin de répondre aux besoins d'une certaine catégorie d'employés, une garderie et un espace de coworking sont mis à leur disposition.

Cette offre diversifiée vise avant tout à créer un fort sentiment d'appartenance tout en intégrant la collectivité dans son environnement. Ainsi, les travailleurs quotidiens, comme les résidents et les passants contribuent à faire de cet îlot un point central d'intérêt dans le secteur.



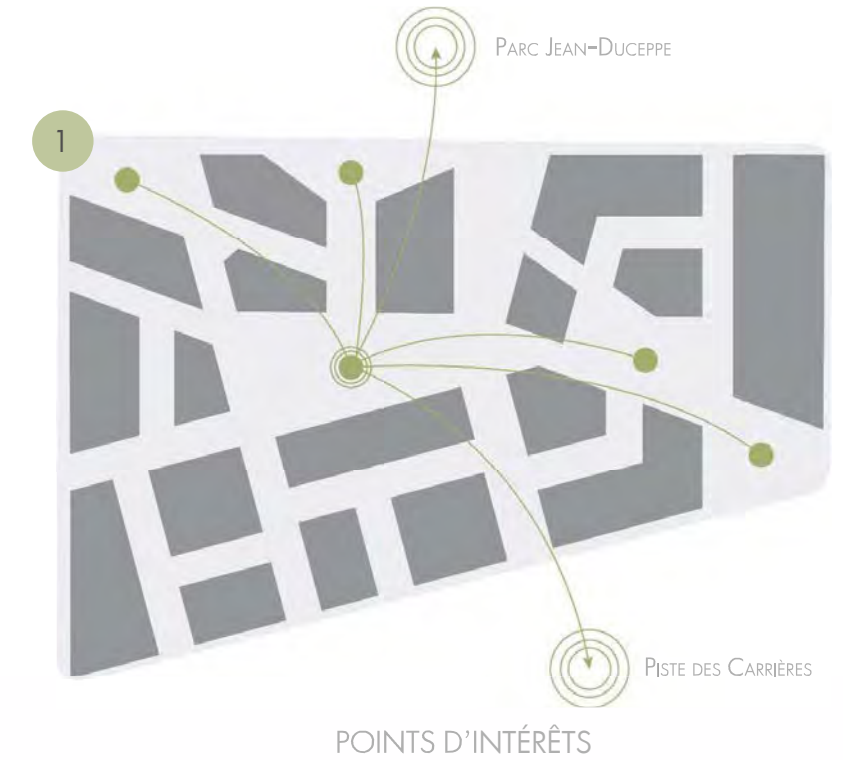
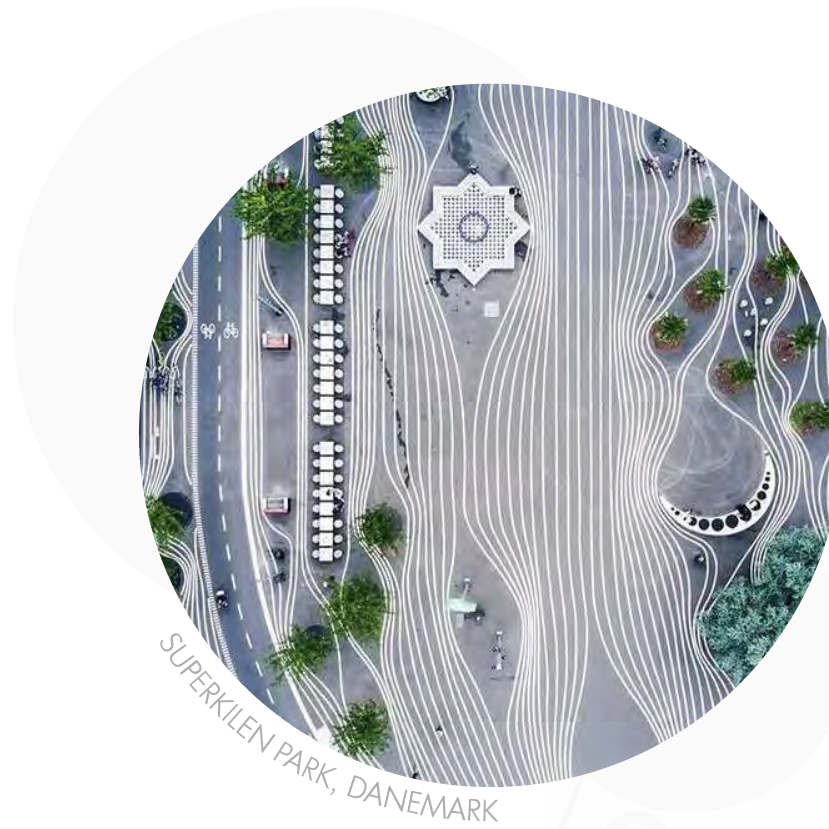


SERVICES OFFERTS À LA COMMUNAUTÉ

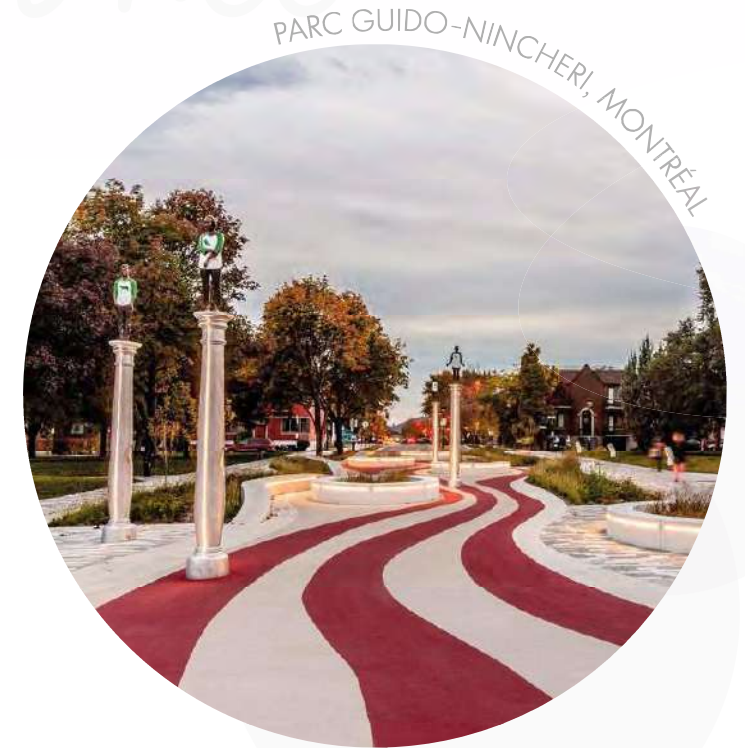
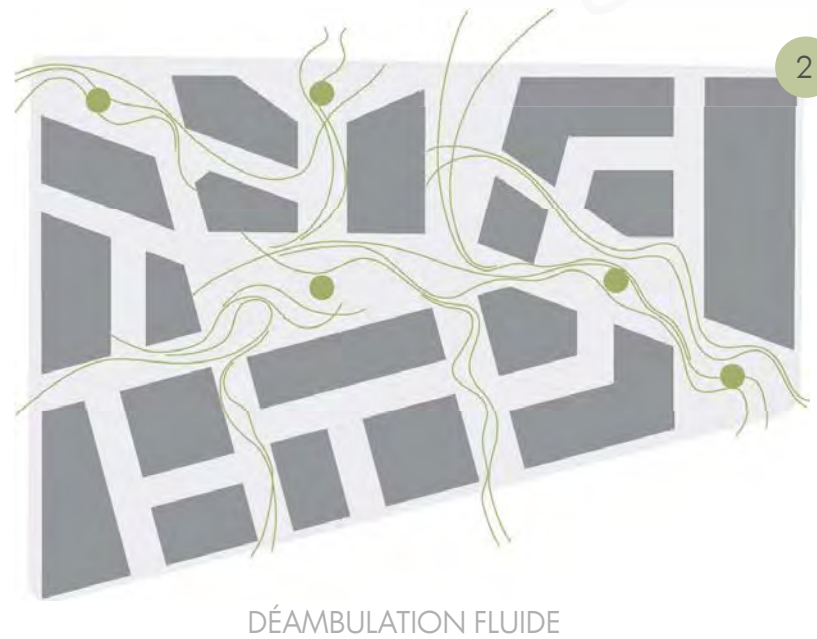


CONCEPT PRÉLIMINAIRE : EN MOUVANCE

S'appuyant depuis le tout début sur le principe de connectivité et ce, à plusieurs niveaux, nous avons exploré cette facette de différentes manières. Dès nos premières esquisses, nous nous sommes orientés vers les formes organiques afin de favoriser les déplacements fluides et les échanges sociaux. Le contraste entre la rigidité des formes angulaires des bâtiments et les courbes, viennent s'harmoniser, pour apporter un certain équilibre. Ainsi, les formes grossières disposées sur l'espace centrale se sont peu à peu transformées pour faire place à une trame reliant chacun des points d'intérêts identifiés. À la manière du vent changeant constamment de direction, la trame proposée vient souligner les entrées assurant la connectivité avec les alentours, tout en permettant de varier les chemins empruntés. Inspiré des lignes organiques du Superkilen Park, au Danemark et du parc Guido-Nincheri, situé à quelques pas du site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus, le concept de mouvance prend tout son sens.



Mouvance

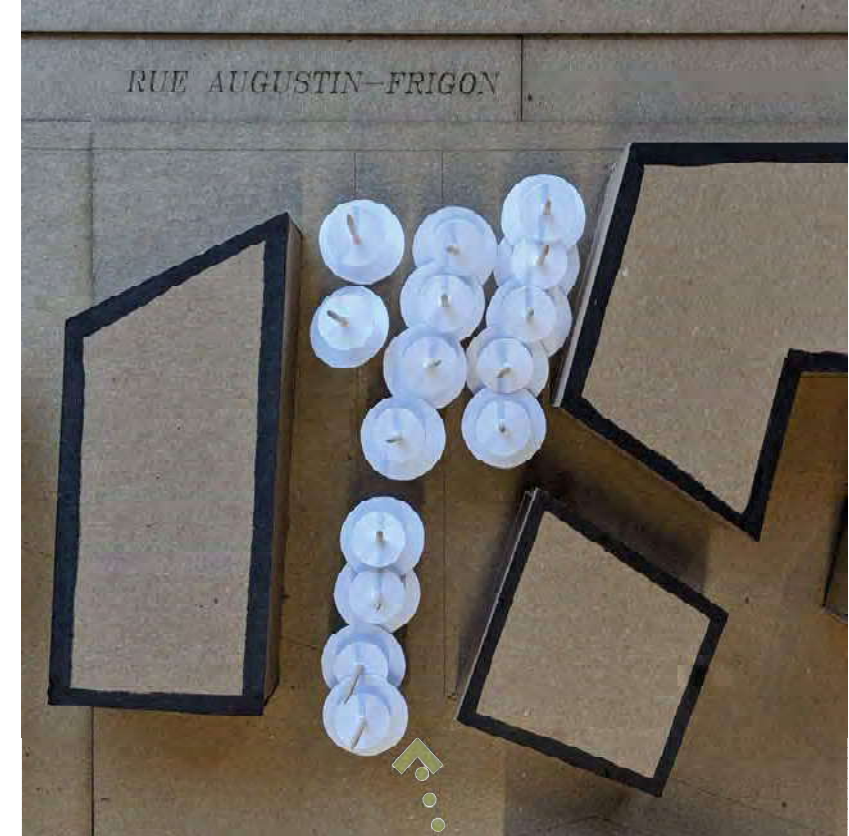




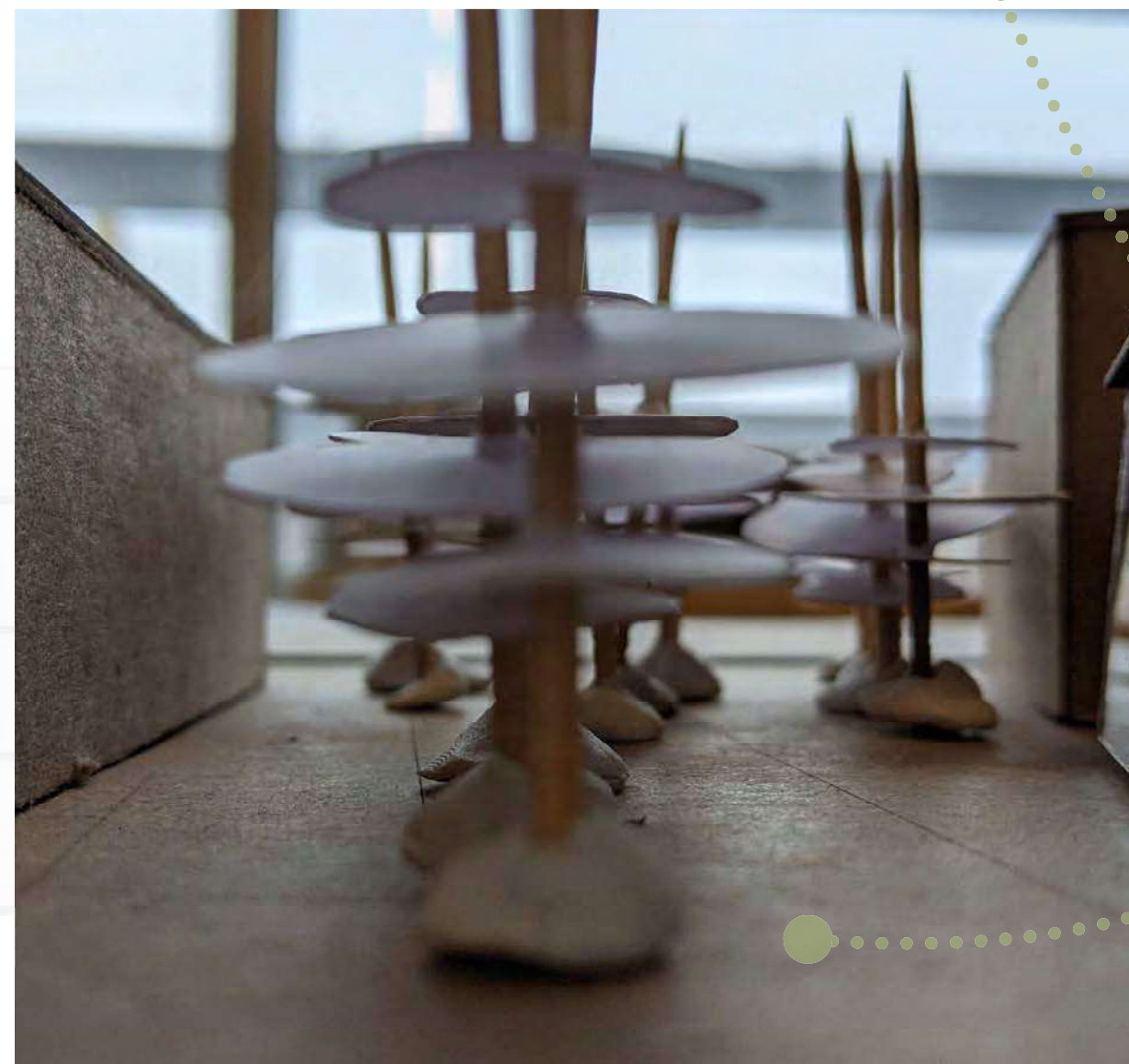
ZONE D'INTERVENTION

La végétation joue un grand rôle dans le concept de mouvance. Elle sert à cadrer des vues et à diriger les gens dans leurs déplacements, tout en apportant de la vivacité. Le travail en maquette nous a permis de bien positionner les arbres afin de diversifier les ambiances. Cherchant à offrir des espaces dégagés et d'autres avec une canopée dense, l'usager est plongé dans un univers végétal riche.

Sur un site de cette ampleur, la gestion des eaux pluviales est un enjeu crucial. Ainsi, l'aménagement de bassin de rétention vise à récolter l'eau de manière durable, permettant de la rediriger vers les zones de plantations adjacentes.



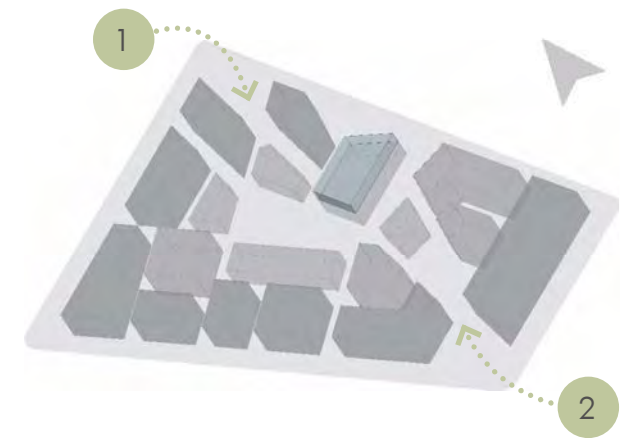
VUE SUR LE PARC JEAN-DUCEPPE





1

ROUTE PARTAGÉE RUE AUGUSTIN-FRIGON



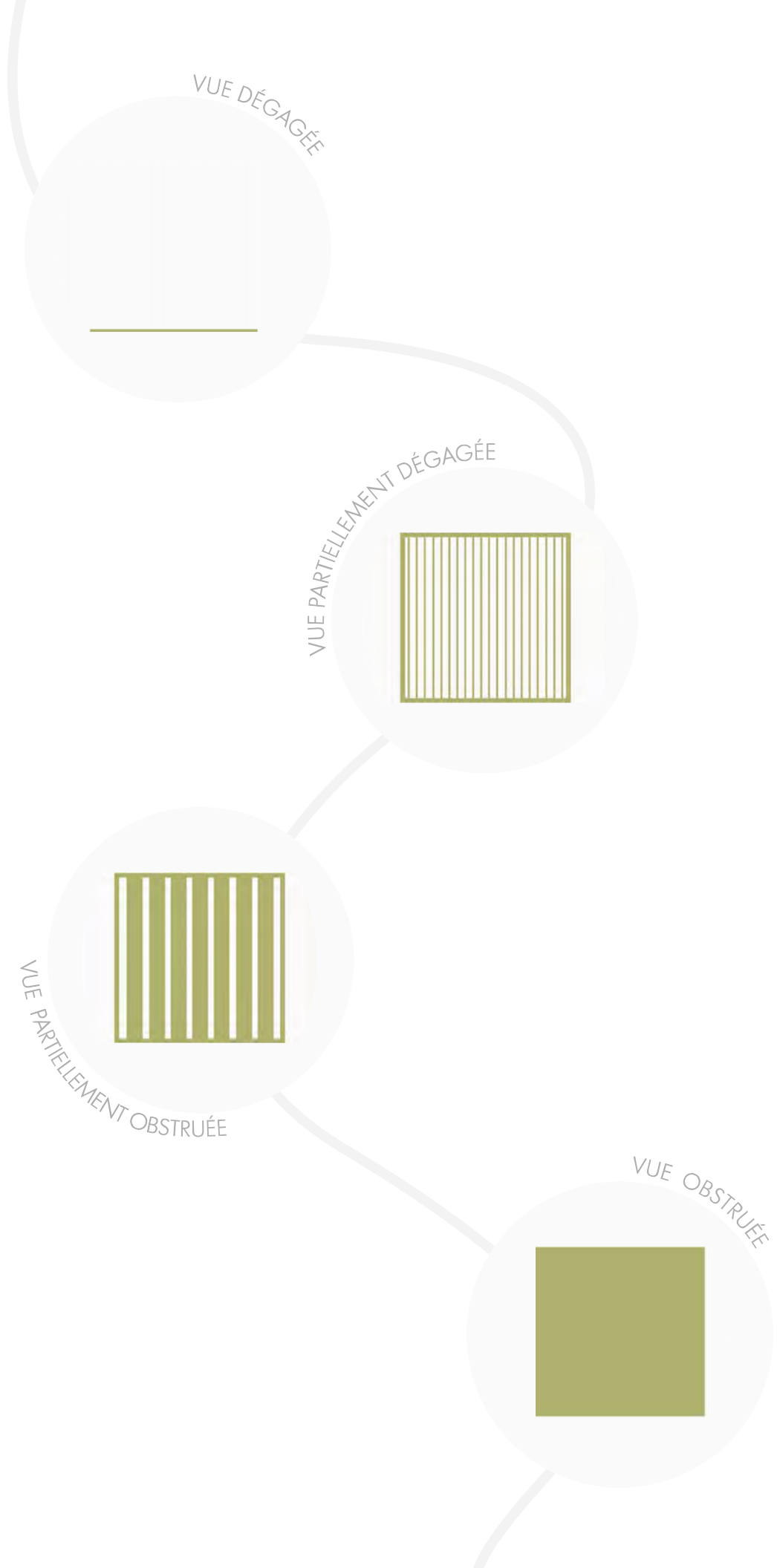
2

Afin de faciliter les déplacements et d'assurer une cohabitation entre les divers usagers, la rue Augustin-Frigon a été aménagée en route partagée. Ce nouvel aménagement tend à favoriser la connexion entre les deux îlots : le parc Jean-Duceppe et le HUB COLLECTIF du Technopôle Angus. De plus, l'orientation des bâtiments situés aux entrées principales du site vise à inciter les déplacements spontanés passant par le cœur de l'îlot plutôt que de circuler en périphérie pour se rendre à destination. Dans le but de valoriser les secteurs d'accueil, des murales colorées peintes par des artistes d'ici et d'ailleurs viennent apporter une touche de dynamisme. D'ailleurs, afin de mettre en valeur ces œuvres artistiques, une disposition stratégique de la végétation dirige l'œil des passant sur les façades aux couleurs vives. Puisque la végétation est un élément clé du concept de mouvance, la stratégie végétale développée a été pensée de manière à offrir plusieurs types de vue. Ainsi, tout au long de sa promenade, l'utilisateur est plongé dans des univers végétalisés différents. Certains espaces sont laissés dégagés, pour créer des ouvertures, et d'autres présentent une végétation dense afin de cadrer des vues. Ce principe d'aménagement permet de mettre en évidence certains éléments et d'en mettre d'autres en valeur. En ayant des éléments dissimulés, les passants seront plus tentés de s'aventurer dans un univers inconnu.

ENTRÉE PRINCIPALE CÔTÉ OUEST

2





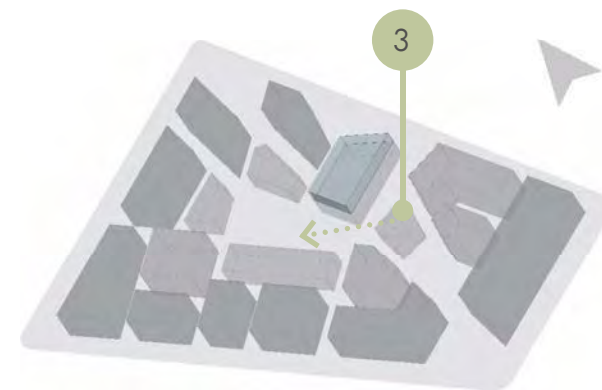
Le centre de l'îlot est pour nous, un milieu de vie qui vit au rythme des différentes activités se déroulant dans les alentours. Ainsi, afin de conserver un espace dégagé pour accueillir divers événements, tel que le marché Angus, nous avons opté pour du mobilier déplaçable intégrant des bacs de plantation. Cela permet d'adapter le site en fonction des besoins et de varier les ambiances au fil des saisons.

En raison de sa proximité avec l'espace central, la galerie d'art devient un point focal sur le site. Faite entièrement de verre et s'élevant à une dizaine de mètres, elle attire les regards depuis plusieurs points. Son orientation particulière offre une vue sur le cœur de l'îlot, et ce, depuis son toit-terrasse. Située à la jonction de plusieurs axes principaux, la galerie est l'endroit idéal pour les réceptions de type 5h à 7h tout en restant au cœur de l'action se déroulant à quelques pas.





VUE SUR LA PLACE CENTRALE À PARTIR DU TOIT-TERASSE DE LA GALERIE D'ART





1

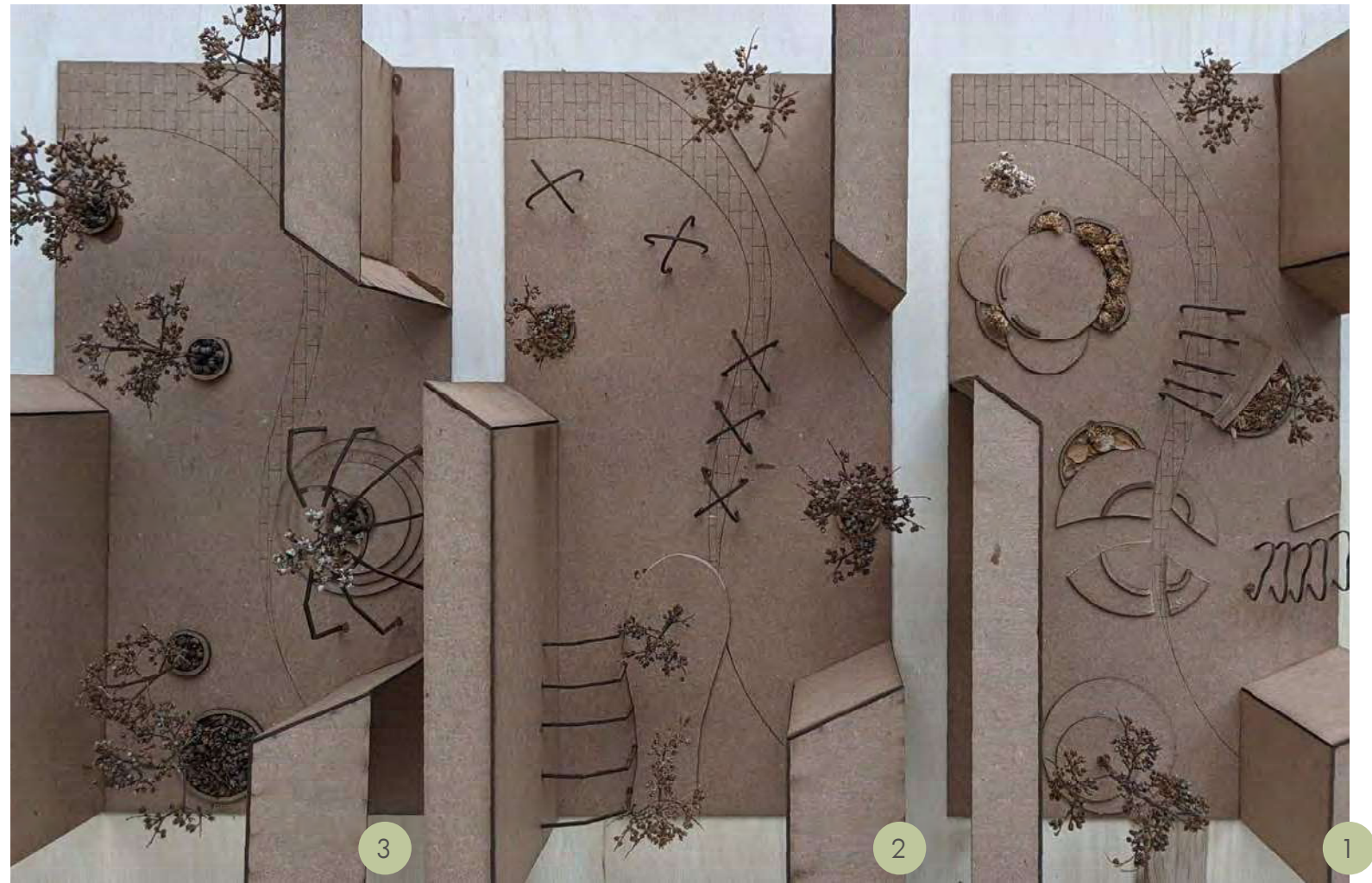
Durant la phase du développement préliminaire, nous avons travaillé à l'aide de maquettes afin de valider différents aspects du projet. D'ailleurs, nous avons comme mandat de relever un espace dans le secteur à l'étude et de produire trois aménagements différents. Pour notre part, nous avons choisi la jonction entre trois bâtiments situés à proximité de l'entrée principale du côté est. Cet espace particulier est le centre d'une jonction en forme de « Y ».

À cet endroit, nous avons voulu expérimenter l'implantation de différentes structures. Tantôt placées de manière à être traversée, tantôt placées de manière à devenir un point focal dans l'aménagement, ces structures apportent une certaine volumétrie.

Puisque le secteur choisi est situé dans un endroit particulièrement passant, la végétation se fait plutôt discrète afin d'éviter de créer des espaces à contourner inutilement. Cette exploration à petite échelle nous a permis d'établir certains constats qui ont su nous guider pour les prochaines étapes du projet.



ZONE D'INTERVENTION - EN MAQUETTE



CONCEPT FINAL : EN MOUVANCE

Au cours de la phase finale de développement, nous avons cherché à raffiner le concept de mouvance. Ainsi, à partir de la trame établie en phase préliminaire, nous avons créé diverses formes et déplacées certaines lignes de base dans le but d'obtenir des formes plus naturelles tout en étant en harmonie avec le bâti. Lors de ce processus, nous avons exploré plusieurs avenues nous permettant de créer un paysage urbain sobre et serein à la fois. Puisque le concept de base est établi sur le principe de connectivité, nous avons cherché à renforcer ce lien figurant déjà à l'étape précédente. D'ailleurs, l'ancienne zone d'intervention était principalement orientée vers le parc Jean-Duceppe. Afin de travailler au niveau de la porte d'entrée du site, nous avons décidé de modifier celle-ci, nous permettant d'aménager l'intersection de la rue Augustin-Frigon et l'avenue Mont-Royal.

Dans le but d'inciter les passants à mettre le pied sur le site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus, nous avons aménagé une entrée végétalisée favorisant les déplacements jusqu'au centre de l'îlot. Plusieurs arbres et plantations denses situées au niveau du sol contribuent à créer une ambiance de paix et de calme. Cet aménagement se veut d'être un lieu d'évasion urbain.

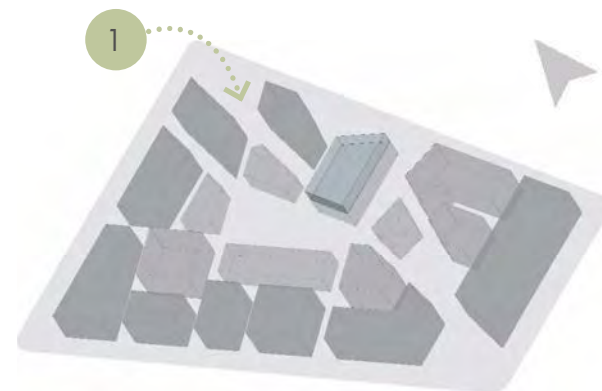


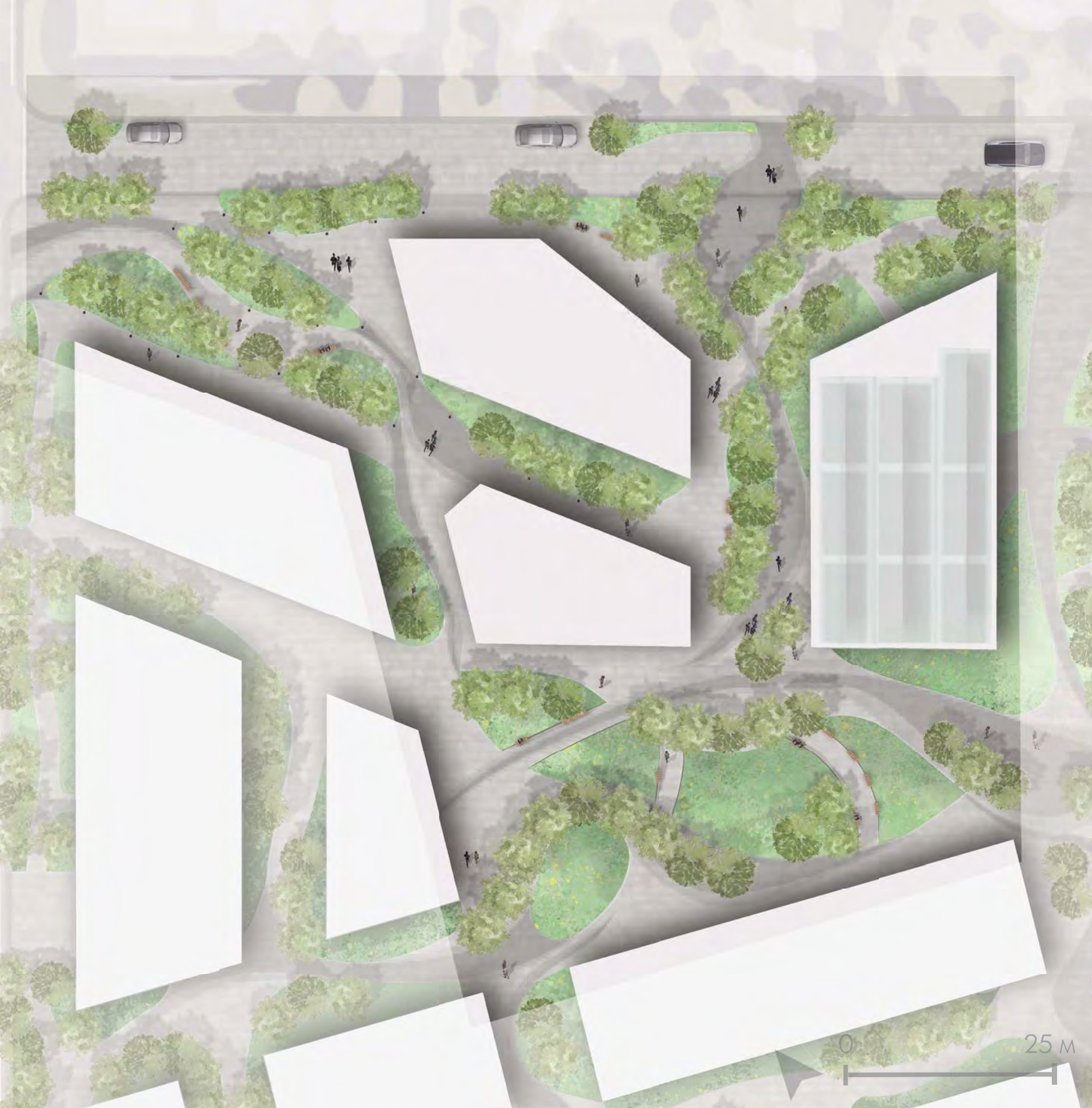


ENTRÉE PRINCIPALE - RUE AUGUSTIN-FRIGON ET AVENUE MONT-ROYAL

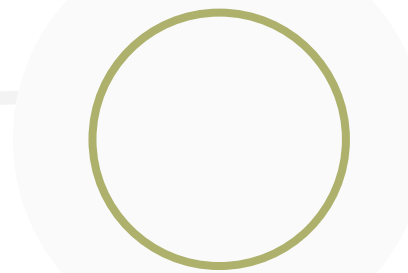


ZONE D'INTERVENTION

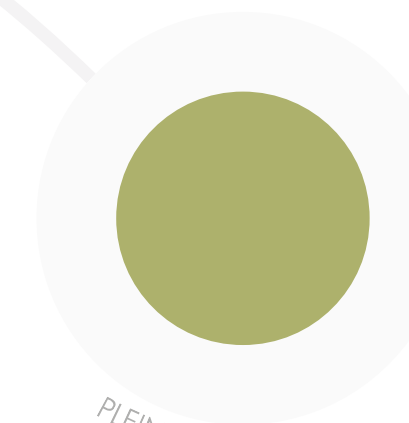




VIDE



PLEIN



En périphérie du site, nous avons aménagé une canopée assez dense, composée de plusieurs espèces d'arbres, afin que l'utilisateur soit absorbé par la végétation dès son entrée sur le site. Ainsi, l'utilisateur se sent enveloppé tout le long de sa promenade, grâce aux divers effets visuels créés à l'aide d'une sélection de végétaux aux couleurs sobres. Afin d'optimiser l'espace pour créer des zones de plantations, nous avons travaillé les vides et les pleins formés par la trame de base aux formes organiques. Cela a donné naissance à de vastes espaces végétalisés épousant les courbes et le cadre bâti.

La zone centrale qui était auparavant minérale et aménagée à l'aide de mobilier déplaçable, fait maintenant place à une végétation à l'image des prairies. Une légère topographie ajoute du relief dans l'espace et la végétation dense contribue à créer les vues partiellement obstruées. Contrairement au pourtour du site, l'espace central est dégagé afin de pouvoir profiter des rayons du soleil qui réussissent à se tailler une place parmi cet univers construit. Traversée par trois allées encadrées par des murets en acier CorTen en rappel au passé industriel du secteur, les déplacements se font tout en fluidité.

Misant sur le développement durable, nous avons créé sur l'ensemble du site des zones de plantation récoltant les eaux pluviales ainsi que des bassins de biorétention. De cette manière, les eaux sont gérées efficacement et contenues sur le site tout en offrant aux plantes un apport régulier en eau.



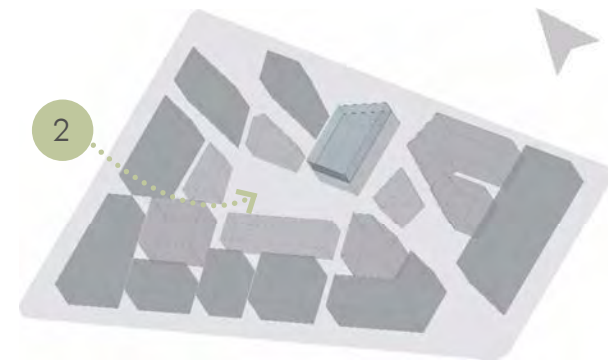
2

ZONE CENTRALE

ROSEAU DE CHINE 'NIPON'



COQUELOURDE 'ANGEL'S BLUSH'



ALLÉE ENCADRÉE PAR DES MURETS

CAREX 'FIREFOX'



PAVOT D'ORIENT



4 M

Dès les premières esquisses de projet, notre intention était de créer un lien entre le parc Jean-Duceppe et le site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus. Nous avons finalement réalisé le tout en aménageant une traverse piétonne encadrée par la végétation. L'aménagement de cet endroit reprend les mêmes principes d'aménagements que l'entrée principale de la frange est. Puisque cette allée vient se connecter avec l'aménagement du parc, la déconnexion ressentie précédemment n'est plus présente, effaçant du même coup, les limites physiques marquées par l'implantation d'origine. Ce nouveau lien vise à encourager les gens à s'approprier l'espace, contribuant ainsi à développer la vie de quartier de jour comme de soir.

Considéré comme étant enclavé, le site du HUB COLLECTIF du Technopôle Angus retrouve son dynamisme de l'époque, le tout, grâce à une offre de services diversifiée permettant à tous de se rassembler au cœur d'une forêt urbaine.

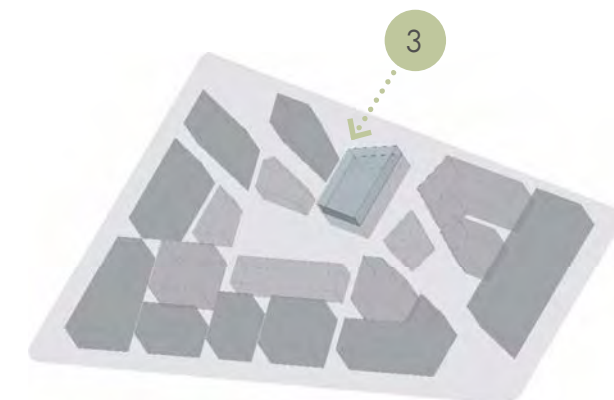


3

TRAVERSE PIÉTONNE RELIANT LE PARC JEAN-DUCEPPE AU SITE



AMBIANCE DE SOIRÉE



CAHIER DE PLANS


Informations techniques reliées au projet.

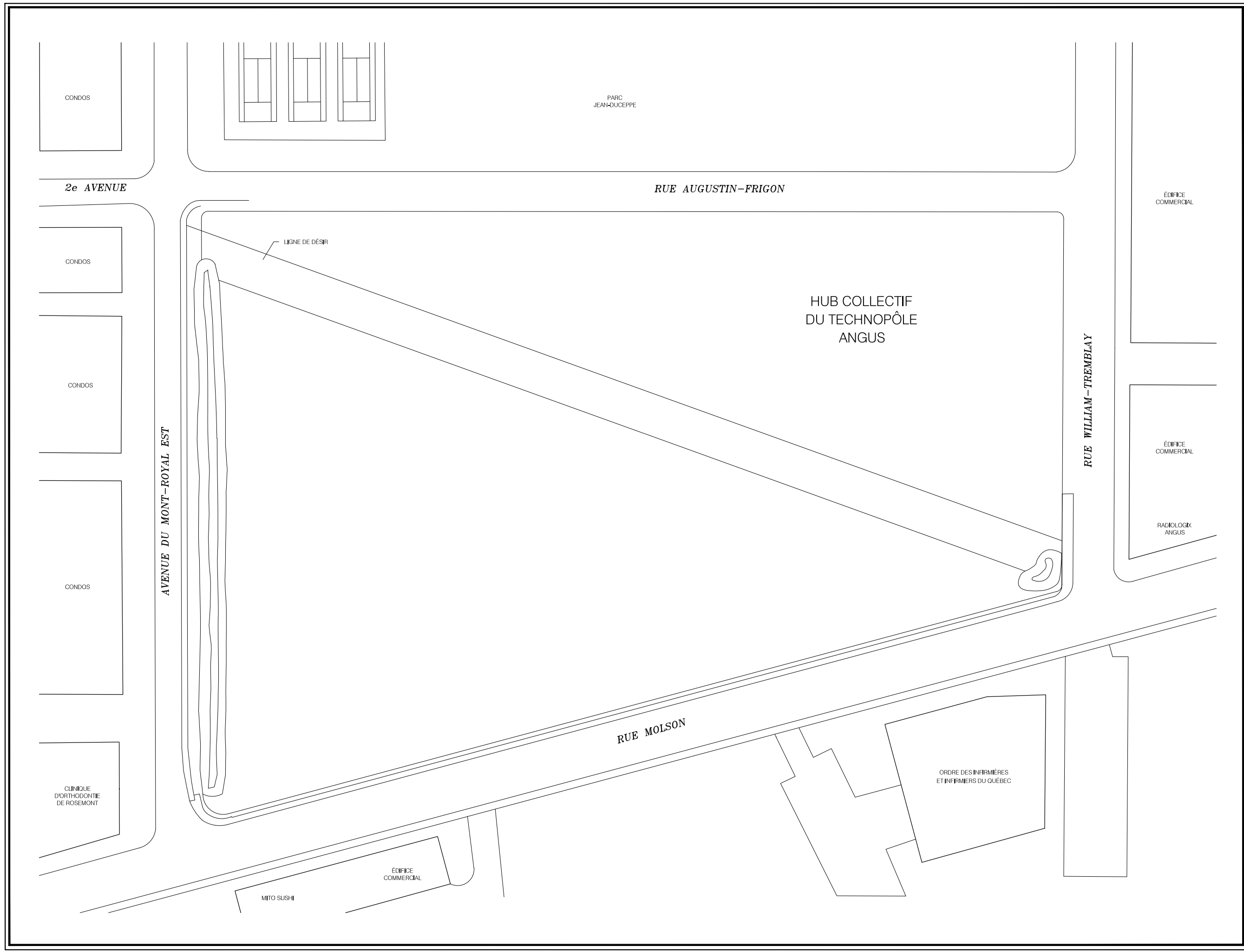
LISTE DES DESSINS

- 01 - PLAN DE LOCALISATION
- 02 - PLAN DE PHASAGE
- 03 - PLAN DE BASE
- 04 - PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION
- 05 - PLAN DE DESCRIPTION DES OUVRAGES
- 06 - PLAN D'IMPLANTATION
- 07 - PLAN DE NIVELLEMENT
- 08 - PLAN DE PLANTATION

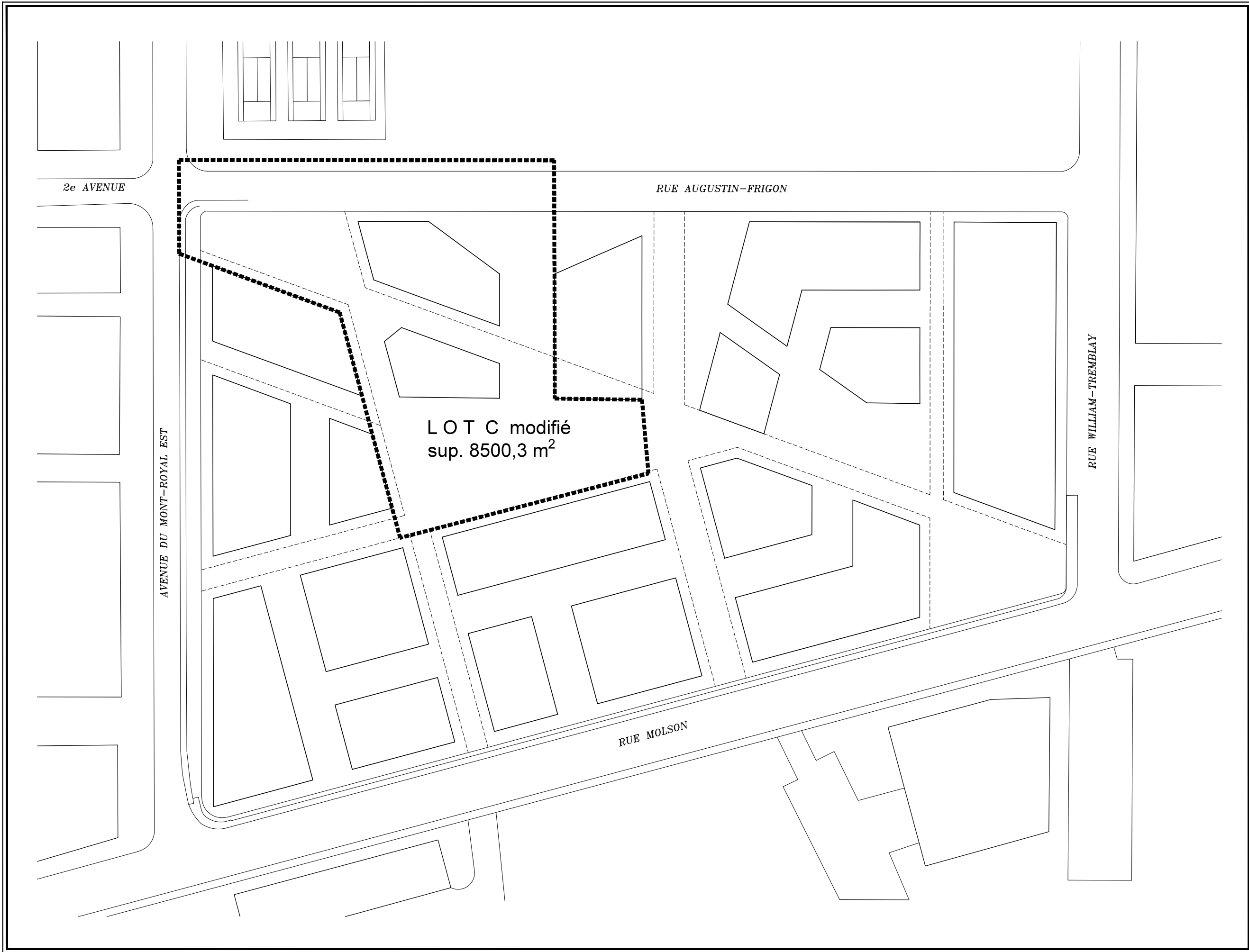
DÉTAILS DE CONSTRUCTION


- 09 - IMPLANTATION DE LA VOIRIE
- 10 - CANIVEAU - LIT DE PLANTATION - BASSIN DE BIORETENTION
- 11 - CANIVEAU ET MURETS
- 12 - ASSEMBLAGE MURETS

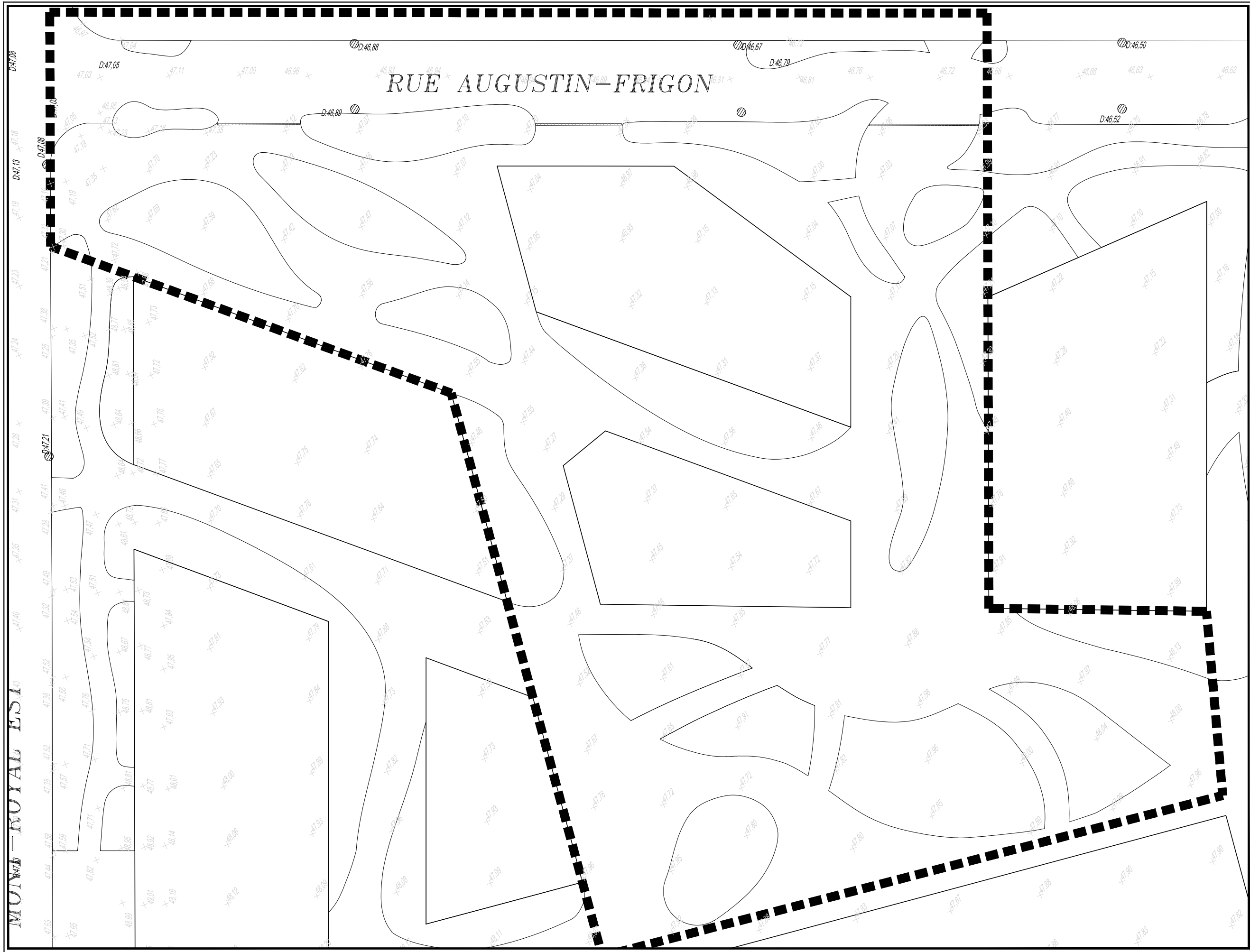
nord_	sceau_	
révisions_		
no. émission	date	
vigence_		
Université  de Montréal		
client_		
projet_		
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus		
dessin_		
LISTE DES DESSINS		
dessiné par_ JB - TL - MO	vérifié par_ JB - TL - MO	date_ Avril 2020
échelle_ AUCUNE		feuille no_ AP-000
no. projet_ 11 - HUB		




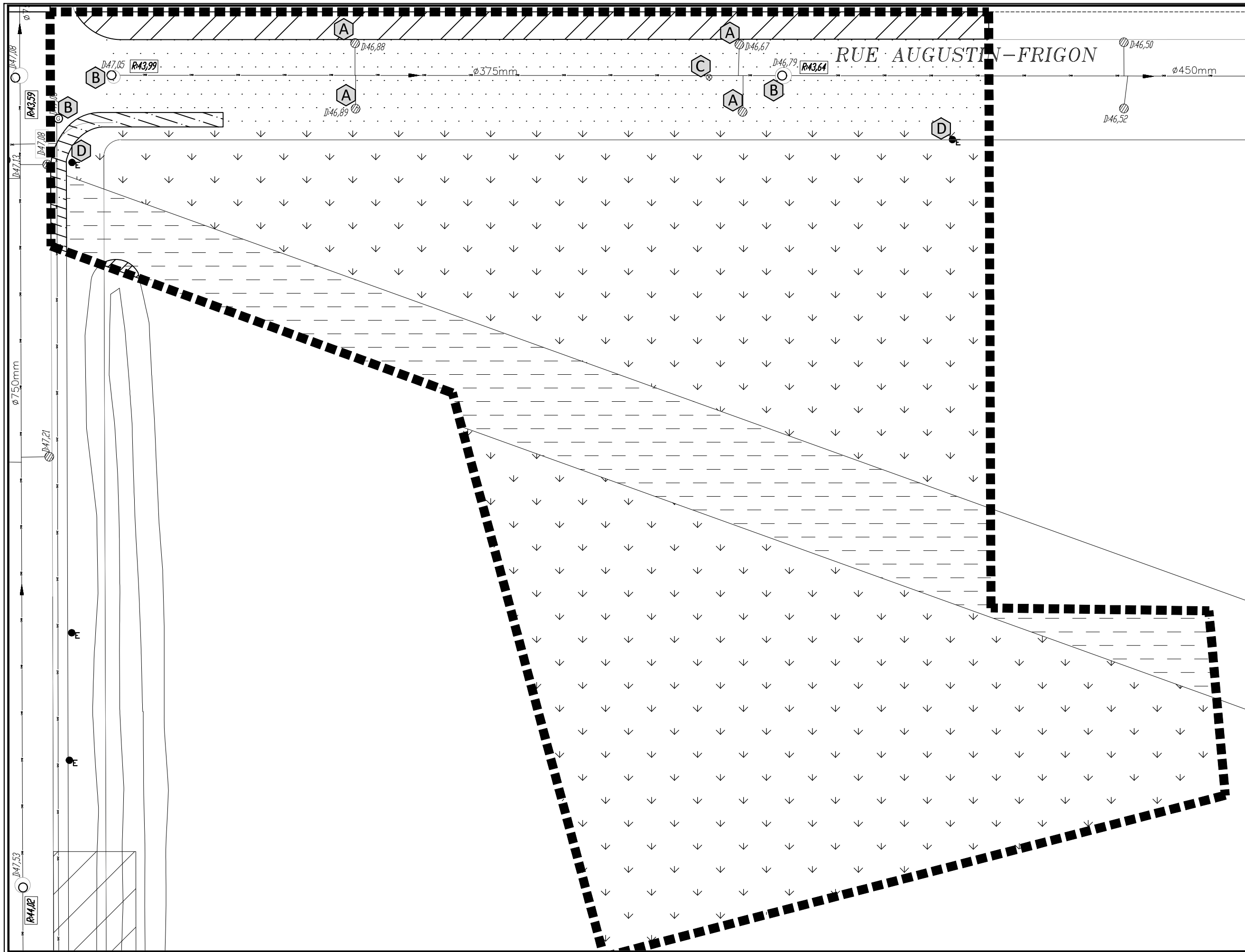
Nord	Scellé
Révisions	
no. émission	date
Légende	
Université de Montréal	
client	
projet	
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus	
dessin	
PLAN DE LOCALISATION	
dessiné par	
J.B. - T.L. - M.O.	
vérifié par	
J.B. - T.L. - M.O.	
date	
Avril 2020	
échelle	
1 : 500	
no. projet	
AP-001	
feuille no.	
11 - HUB	



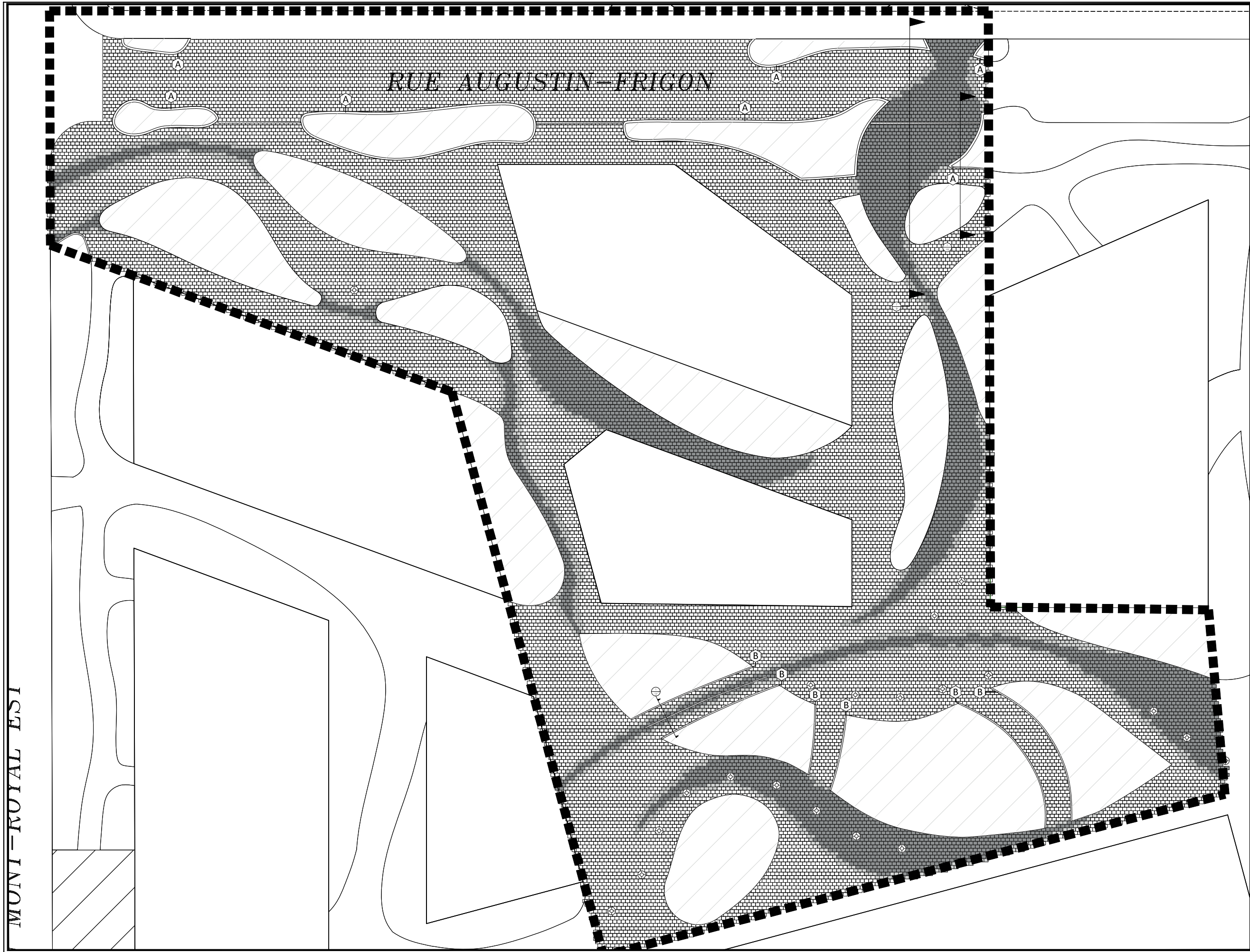
nom_	sceau_	
révisions_		
no. émission	date	
légende_		
■■■■■ LIMITE DES TRAVAUX		
Université  de Montréal		
client_		
projet_		
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus		
dessin_		
PLAN DE PHASAGE		
dessiné par_	vérifié par_	date
JLB - TL - MO	JLB - TL - MO	Avril 2020
échelle_	feuille no_	
1 : 500		
no. projet_	AP-002	
11 - HUB		



Nord		Sceau	
Révisions			
no. émission		date	
Légende			
 PLUSARD			
 HAUTEUR DU NIVELLEMENT EXISTANT (M)			
			
client			
projet			
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus			
dessin			
PLAN DE BASE			
dessiné par	vérifié par	date	
JB - TL - MO	JB - TL - MO	Avril 2020	
échelle		feuille no.	
1 : 500			
no. projet			
11 - HUB		AP-003	



nord_	seau_	
revisions_		
no. emission		
date		
legende_		
	SURFACES DE TERRAIN VAGUE À ENLEVER ET À ÉVACUER HORS SITE	
	TROTTOIRS DE BÉTON EXISTANTS À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX	
	TROTTOIRS DE BÉTON EXISTANTS À ENLEVER ET À ÉVACUER HORS SITE	
	REMBLAI EXISTANT À ENLEVER ET ÉVACUER HORS SITE	
	CHAUSSÉE DE BÉTON BÉTUMINEUX À ENLEVER ET À ÉVACUER HORS DU SITE. STRUCTURE SOUTERRAINE À CONSERVER.	
	CHAUSSÉE DE BÉTON BÉTUMINEUX À ENLEVER ET À ÉVACUER HORS DU SITE.	
	PUISARDS EXISTANTS À CONSERVER ET À REHAUSSER AU NOUVEAU NIVEAU DE LA ROUTE. VOIR PLAN INGÉNIEUR	
	REGARDS EXISTANTS À CONSERVER ET À REHAUSSER AU NOUVEAU NIVEAU DE LA ROUTE. VOIR PLAN INGÉNIEUR.	
	VANNES EXISTANTES À CONSERVER ET À REHAUSSER AU NOUVEAU NIVEAU DE LA ROUTE. VOIR PLAN INGÉNIEUR.	
	ENSEIGNES EXISTANTES À ENLEVER ET ÉVACUER HORS SITE. VOIR PLAN INGÉNIEUR.	
Client_		
projet_		
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus		
dessin_		
PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION		
dessiné par_	vérifié par_	date_
JB - TL - MO	JB - TL - MO	Avril 2020
échelle_	feuille no_	
1:200		
no. projet_	AP-004	
11 - HUB		



MUNI-ROYAL-ESI

RUE AUGUSTIN-FRIGON

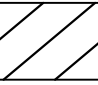
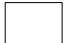





no. _

SCHEM.

révisions_

no. émission _____ date _____

légende_

-  ZONE DE PLANTATION AVEC FOSSE DE PLANTATION DE LA MÊME TAILLE, PROFONDEUR VARIABLE. SE REFERER EN PAGE 7.
-  PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 400 x 500 x 100 CAMPAGNE ROCVALE MODÈLE UMBRIANO COULEUR FÉERIE D'HIVER
-  PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 400 x 500 x 100 CAMPAGNE ROCVALE MODÈLE UMBRIANO COULEUR GRIS FRANÇAIS
-  PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 400 x 500 x 100 CAMPAGNE ROCVALE MODÈLE UMBRIANO COULEUR CIEL MÉGANTIC
-  GRILLE D'ARBRE 900 mm Ø EN ACIER GALVANISÉ
-  BORDURE DE BÉTON PRÉFABRIQUÉE, VOIR INGÉNIEUR ET SE REFERER EN PAGE 10.
-  MURET EN ACIER Co/Ten, VOIR INGÉNIEUR ET SE REFERER EN PAGE 11 ET 12.

MODÈLE	QTE	COULEUR	FORMAT	COMPAGNE	TYPE
UMBRIANO	1113	FEERIE D'HIVER	400 x 500 x 100 mm	ROCVALE	CONCRÈTE PRÉBÉTONNÉE
UMBRIANO	1114	GRIS FRANÇAIS	400 x 500 x 100 mm	ROCVALE	CONCRÈTE PRÉBÉTONNÉE
UMBRIANO	2110	MEGANTIC	400 x 500 x 100 mm	ROCVALE	CONCRÈTE PRÉBÉTONNÉE

client_

projet_

HUB COLLECTIF / Technopôle Angus

dessin_

PLAN DE DESCRIPTION DES OUVRAGES

dessiné par_ JB - TL - MO vérifié par_ JB - TL - MO date_ Avril 2020

échelle_ 1:200 feuille no_ 11 - HUB

AP-005

RUE AUGUSTIN-FRIGON

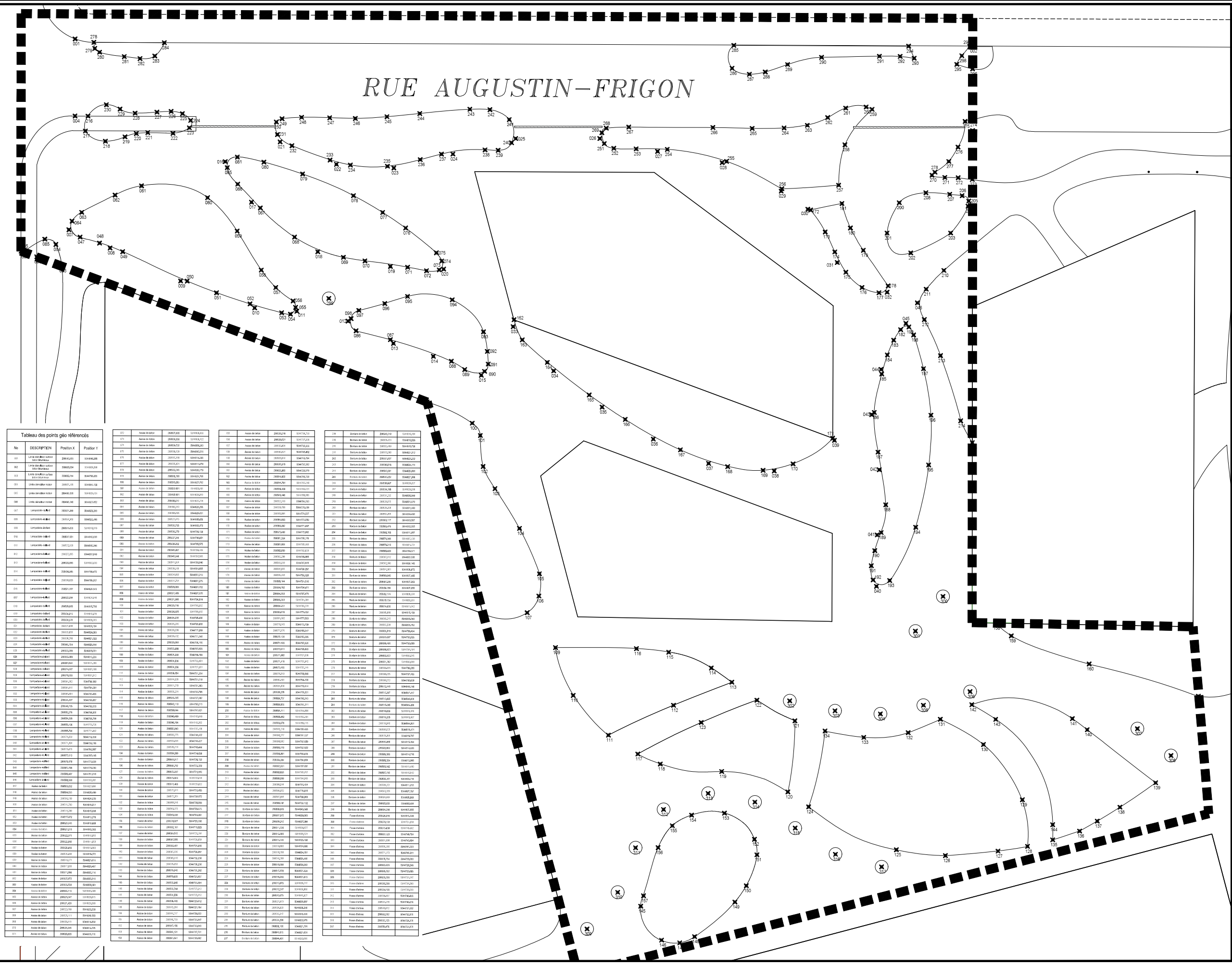
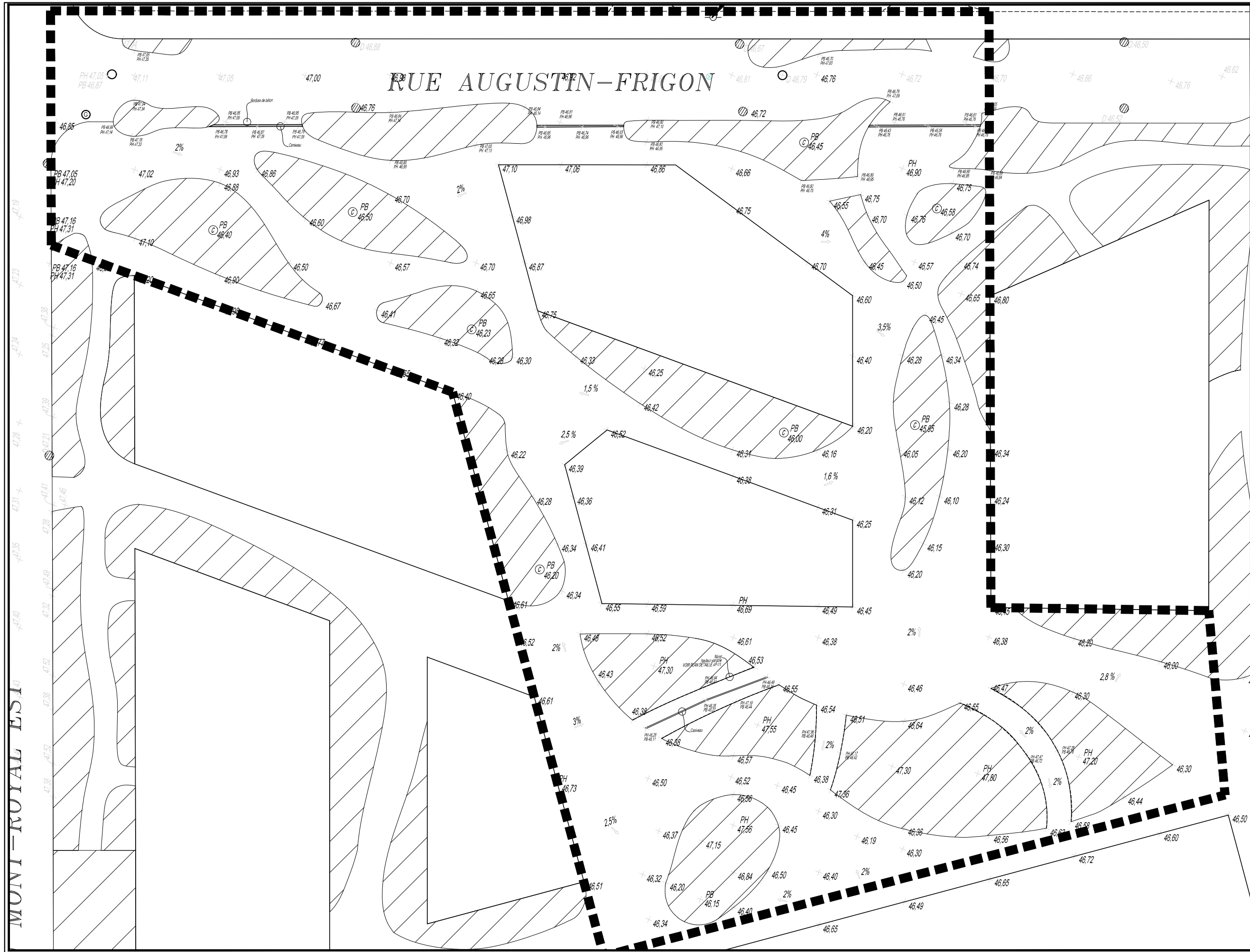


Tableau des points géo-référencés

No	DESCRIPTION	Position X	Position Y
01	Point de référence	288500.00	5148000.00
02	Point de référence	288500.00	5148000.00
03	Point de référence	288500.00	5148000.00
04	Point de référence	288500.00	5148000.00
05	Point de référence	288500.00	5148000.00
06	Point de référence	288500.00	5148000.00
07	Point de référence	288500.00	5148000.00
08	Point de référence	288500.00	5148000.00
09	Point de référence	288500.00	5148000.00
10	Point de référence	288500.00	5148000.00
11	Point de référence	288500.00	5148000.00
12	Point de référence	288500.00	5148000.00
13	Point de référence	288500.00	5148000.00
14	Point de référence	288500.00	5148000.00
15	Point de référence	288500.00	5148000.00
16	Point de référence	288500.00	5148000.00
17	Point de référence	288500.00	5148000.00
18	Point de référence	288500.00	5148000.00
19	Point de référence	288500.00	5148000.00
20	Point de référence	288500.00	5148000.00
21	Point de référence	288500.00	5148000.00
22	Point de référence	288500.00	5148000.00
23	Point de référence	288500.00	5148000.00
24	Point de référence	288500.00	5148000.00
25	Point de référence	288500.00	5148000.00
26	Point de référence	288500.00	5148000.00
27	Point de référence	288500.00	5148000.00
28	Point de référence	288500.00	5148000.00
29	Point de référence	288500.00	5148000.00
30	Point de référence	288500.00	5148000.00
31	Point de référence	288500.00	5148000.00
32	Point de référence	288500.00	5148000.00
33	Point de référence	288500.00	5148000.00
34	Point de référence	288500.00	5148000.00
35	Point de référence	288500.00	5148000.00
36	Point de référence	288500.00	5148000.00
37	Point de référence	288500.00	5148000.00
38	Point de référence	288500.00	5148000.00
39	Point de référence	288500.00	5148000.00
40	Point de référence	288500.00	5148000.00
41	Point de référence	288500.00	5148000.00
42	Point de référence	288500.00	5148000.00
43	Point de référence	288500.00	5148000.00
44	Point de référence	288500.00	5148000.00
45	Point de référence	288500.00	5148000.00
46	Point de référence	288500.00	5148000.00
47	Point de référence	288500.00	5148000.00
48	Point de référence	288500.00	5148000.00
49	Point de référence	288500.00	5148000.00
50	Point de référence	288500.00	5148000.00
51	Point de référence	288500.00	5148000.00
52	Point de référence	288500.00	5148000.00
53	Point de référence	288500.00	5148000.00
54	Point de référence	288500.00	5148000.00
55	Point de référence	288500.00	5148000.00
56	Point de référence	288500.00	5148000.00
57	Point de référence	288500.00	5148000.00
58	Point de référence	288500.00	5148000.00
59	Point de référence	288500.00	5148000.00
60	Point de référence	288500.00	5148000.00
61	Point de référence	288500.00	5148000.00
62	Point de référence	288500.00	5148000.00
63	Point de référence	288500.00	5148000.00
64	Point de référence	288500.00	5148000.00
65	Point de référence	288500.00	5148000.00
66	Point de référence	288500.00	5148000.00
67	Point de référence	288500.00	5148000.00
68	Point de référence	288500.00	5148000.00
69	Point de référence	288500.00	5148000.00
70	Point de référence	288500.00	5148000.00
71	Point de référence	288500.00	5148000.00
72	Point de référence	288500.00	5148000.00
73	Point de référence	288500.00	5148000.00
74	Point de référence	288500.00	5148000.00
75	Point de référence	288500.00	5148000.00
76	Point de référence	288500.00	5148000.00
77	Point de référence	288500.00	5148000.00
78	Point de référence	288500.00	5148000.00
79	Point de référence	288500.00	5148000.00
80	Point de référence	288500.00	5148000.00
81	Point de référence	288500.00	5148000.00
82	Point de référence	288500.00	5148000.00
83	Point de référence	288500.00	5148000.00
84	Point de référence	288500.00	5148000.00
85	Point de référence	288500.00	5148000.00
86	Point de référence	288500.00	5148000.00
87	Point de référence	288500.00	5148000.00
88	Point de référence	288500.00	5148000.00
89	Point de référence	288500.00	5148000.00
90	Point de référence	288500.00	5148000.00
91	Point de référence	288500.00	5148000.00
92	Point de référence	288500.00	5148000.00
93	Point de référence	288500.00	5148000.00
94	Point de référence	288500.00	5148000.00
95	Point de référence	288500.00	5148000.00
96	Point de référence	288500.00	5148000.00
97	Point de référence	288500.00	5148000.00
98	Point de référence	288500.00	5148000.00
99	Point de référence	288500.00	5148000.00
100	Point de référence	288500.00	5148000.00

nord_ sseau_
 révisions_
 no. émission _____ date _____
 légende_
 ✕ POINTS D'IMPLANTATION GÉO-RÉFÉRENCES (m)
 ○ FOSSES D'ARBRES R745 x 1000mm DE PROFONDEUR
 • LAMPADAIRES BOLLARD
 Université de Montréal
 client_
 projet_
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus
 dessin_
 PLAN D'IMPLANTATION
 dessiné par_ _____ vérifié par_ _____ date _____
 JUB - TL - MO JUB - TL - MO Avril 2020
 échelle_ 1/200 feuille no. _____
 no. projet_ **AP-006**
 11 - HUB



MONT-ROYAL ES1

RUE AUGUSTIN-FRIGON

nord

révisions_

no. émission _____ date _____

légende_

- CREPINE
- REGARD
- PUISARD
- HAUTEUR DU NIVELLEMENT (M)
- ZONES DE PLANTATION

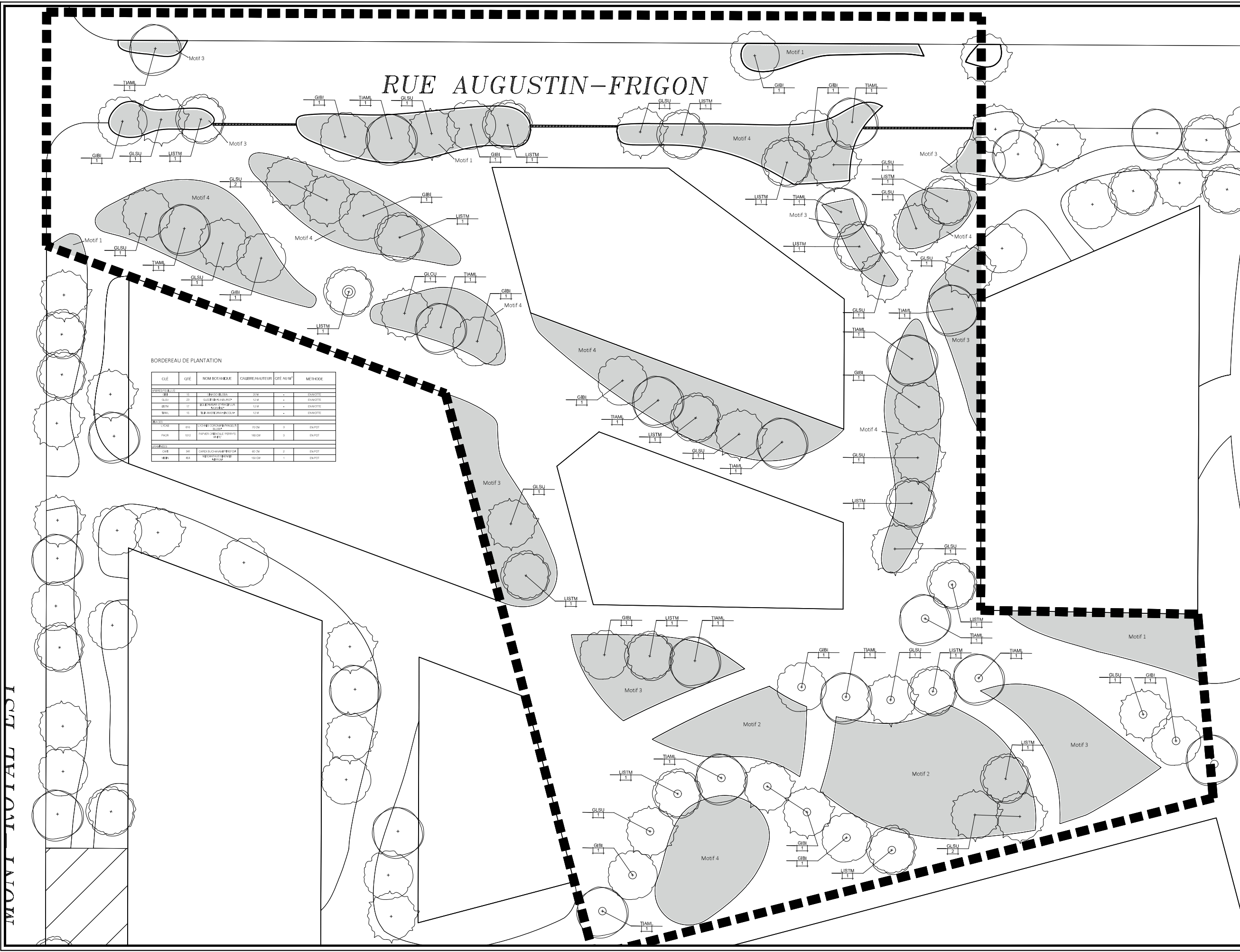
Université de Montréal

client_ _____

projet_ **HUB COLLECTIF / Technopôle Angus**

dessin_ **PLAN DE NIVELLEMENT**

dessiné par_ JIB - TL - MO	vérifié par_ JIB - TL - MO	date_ Avril 2020
échelle_ 1:200		feuille no_ AP-007
no. projet_ 11 - HUB		



RUE AUGUSTIN-FRIGON

BORDEREAU DE PLANTATION

CLÉ	QTE	NOM BOTANIQUE	CALEBRE-HAUTEUR	QTE AU M ²	METHODE
GLSU	23	GLORIOSA	12 M	-	EN POT
TIAMI	17	TIAMUS	12 M	-	EN POT
LISTM	17	LISTONIA	12 M	-	EN POT
GIBI	17	GIBBERNA	12 M	-	EN POT
GLSU	23	GLORIOSA	12 M	-	EN POT
TIAMI	17	TIAMUS	12 M	-	EN POT
LISTM	17	LISTONIA	12 M	-	EN POT
GIBI	17	GIBBERNA	12 M	-	EN POT
GLSU	23	GLORIOSA	12 M	-	EN POT
TIAMI	17	TIAMUS	12 M	-	EN POT
LISTM	17	LISTONIA	12 M	-	EN POT
GIBI	17	GIBBERNA	12 M	-	EN POT

Evisions_

SCALA_

Emission

date

Legende_

- ⊙ PAVOT ORIENTAL 'PERRY'S WHITE'
- ⊙ COQUELOURDE 'ANGEL'S BLUSH'
- ⊙ CAREX 'FIREFOX'
- ⊙ ROSEAU DE CHINE 'NIPPON'

Motif 1
Miscanthus Sinensis 'Nippon'
Stipa capensis
Stipa pennata

Motif 2

Motif 3

Motif 4

- ⊙ TILLEUL D'AMÉRIQUE 'LINCOLN'
- ⊙ COPALME D'AMÉRIQUE 'MORAINÉ'
- ⊙ ARBRE AUX QUARANTE ÉCUS
- ⊙ FÉVIER D'AMÉRIQUE 'SUNBURST'

Université de Montréal

HUB COLLECTIF /
Technopôle Angus

Plan de Plantation

dessiné par_ JB - TL - MO

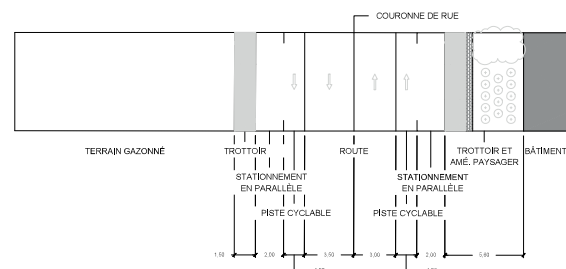
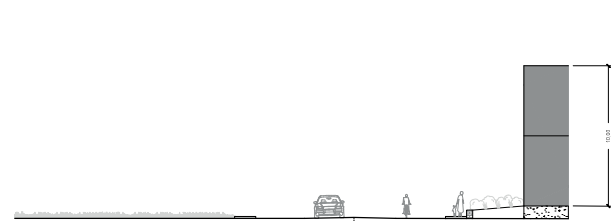
vérifié par_ JB - TL - MO

date_ Avril 2020

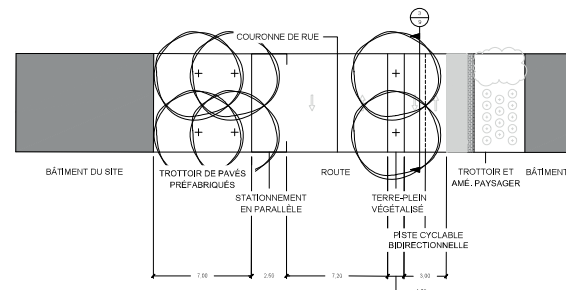
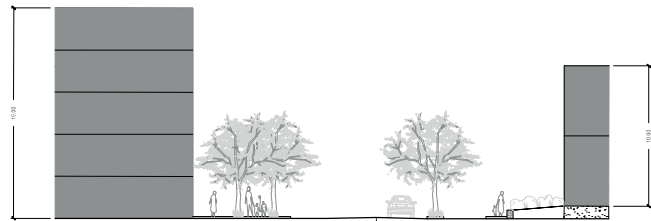
échelle_ 1 : 200

feuille no_ 11 - HUB

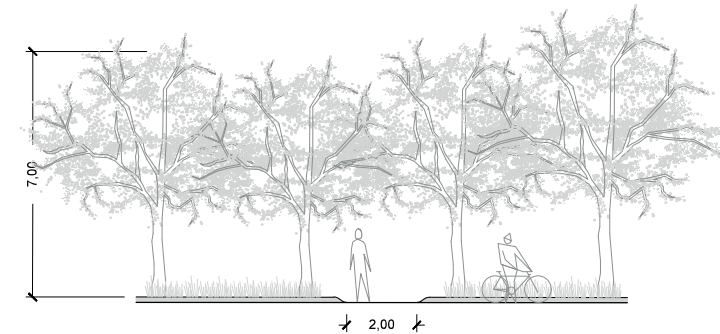
AP-008



⊕ COUPE A-A' ET VUE EN PLAN AMÉNAGEMENT EXISTANT DE LA RUE MOLSON
EPC-1158

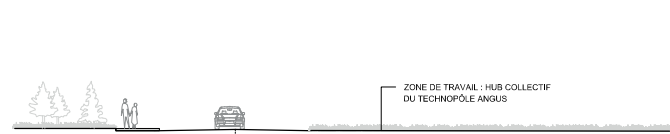


⊕ COUPE A-A' ET VUE EN PLAN NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA RUE MOLSON
EPC-1159



*LES OUVERTURES DE 2 M SONT ALIGNÉES ET CENTRÉES AVEC LES ALLÉES DU SITE

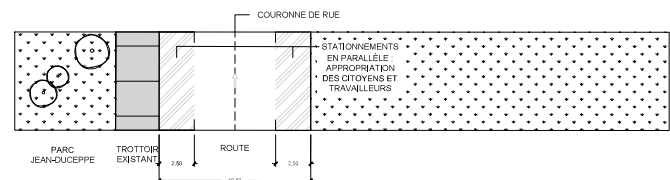
⊕ DÉTAIL AGRANDI TYPE TERRE-PLEIN VÉGÉTALISÉ
EPC-1116



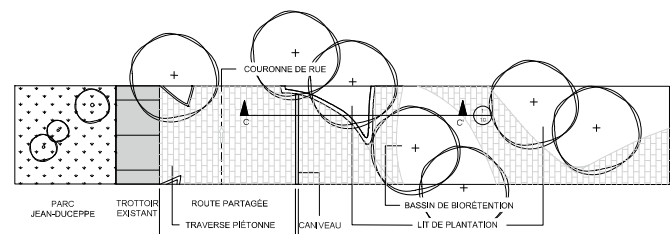
⊕ COUPE EXISTANTE B-B' RUE AUGUSTIN-FRIGON
EPC-1158



⊕ COUPE B-B' DU NOUVEL AMÉNAGEMENT RUE AUGUSTIN-FRIGON
EPC-1159



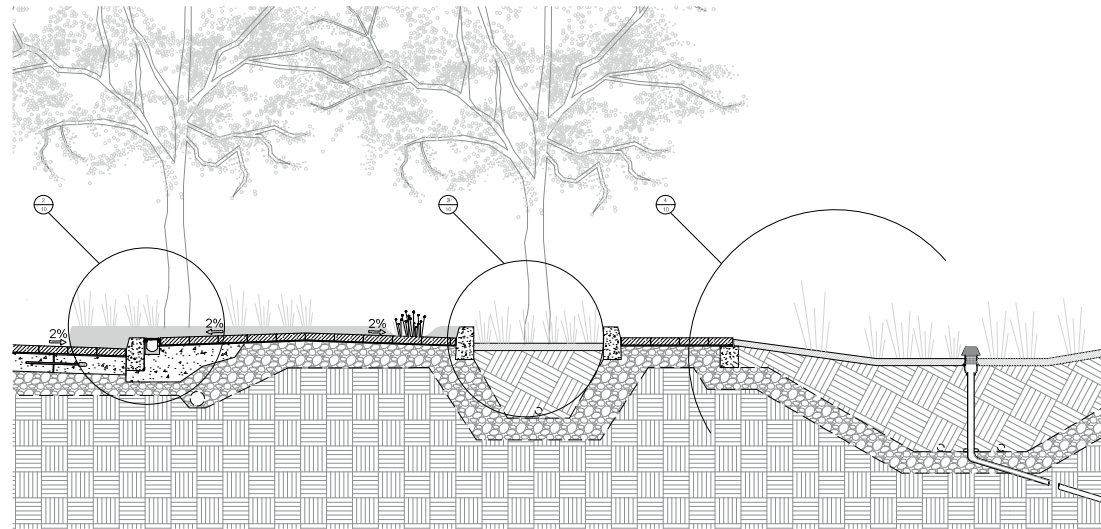
⊕ VUE EN PLAN AMÉNAGEMENT EXISTANT RUE AUGUSTIN-FRIGON
EPC-1158



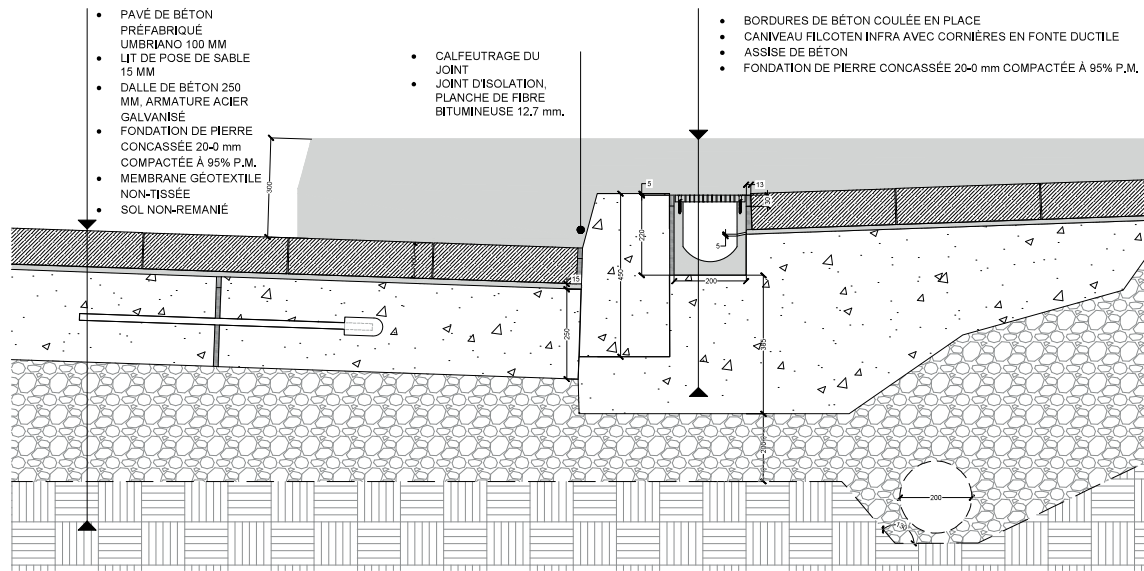
⊕ VUE EN PLAN NOUVEL AMÉNAGEMENT RUE AUGUSTIN-FRIGON
EPC-1159

*LA LARGEUR DE LA ROUTE PARTAGÉE PEUT VARIER EN FONCTION DE LA DISPOSITION DES ZONES DE PLANTATION. SE RÉFÉRER AU PLAN DE DESCRIPTION DES OUVRAGES PAGE 05.

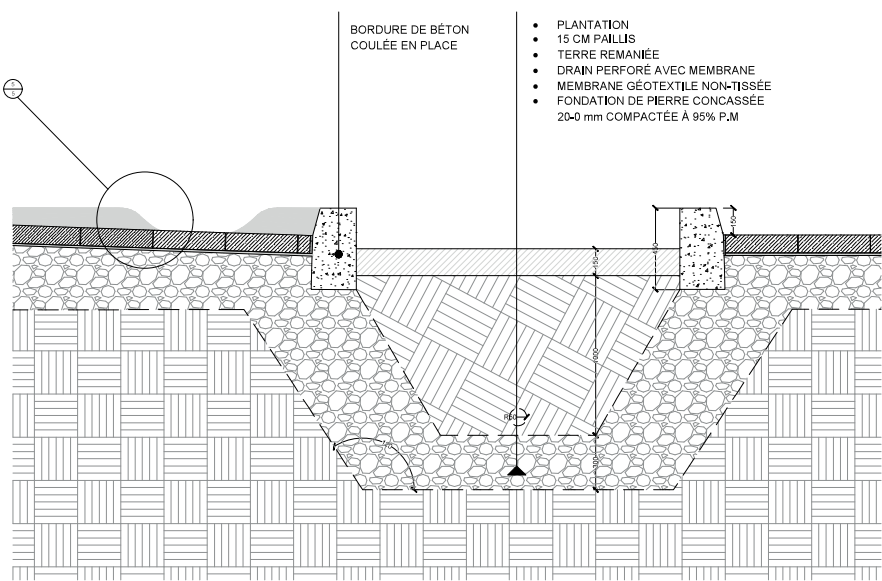
noté_	scellé_	
révisions_		
no. émission	date	
légende_		
<p>LA COUPE DE LA RUE MOLSON PEUT ÊTRE DÉGRADÉE MALGRÉ LE FAIT QUELLE DE TRAVAIL EN DÉHORS DE LA ZONE DE TRAVAIL, CELLE-CI POUR BUT DE MONTRER LA NOUVELLE CONFIGURATION AU NIVEAU DE LA VOIRIE.</p>		
<p>département_</p>		
<p>projet_</p> <p>HUB COLLECTIF / Technopôle Angus</p>		
<p>dessiné_</p> <p>DÉTAILS DE CONSTRUCTION IMPLANTATION DE LA VOIRIE</p>		
dessiné par_	vérifié par_	date_
JB - TL - MO	JB - TL - MO	Avril 2020
<p>échelle_</p> <p>INDIQUÉES</p>		feuille no_
no. projet_		AP-009
11 - HUB		



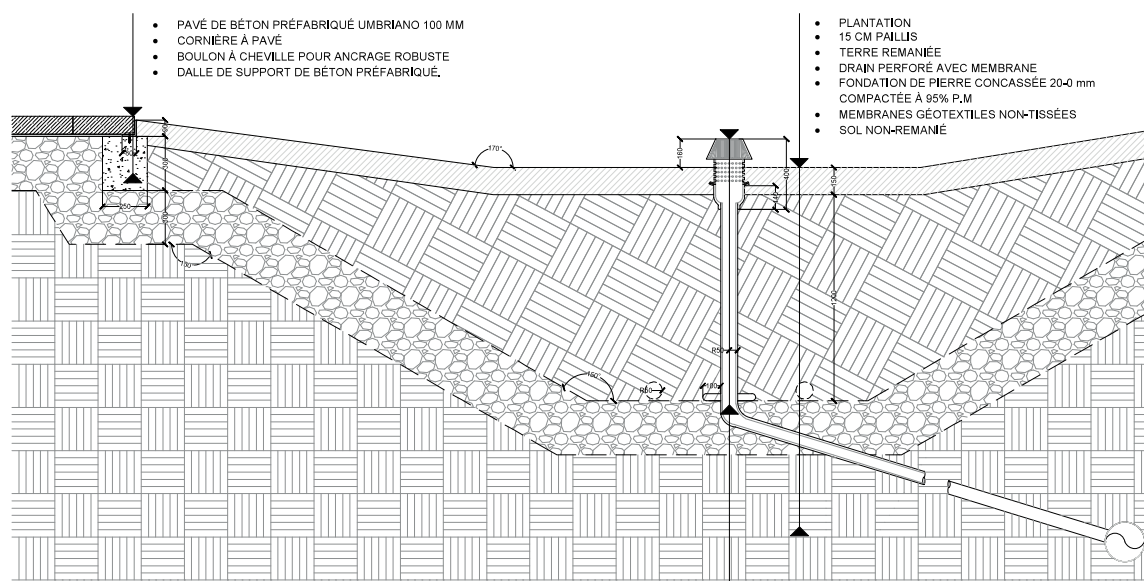
COUPE C-C' TRANSVERSALE GÉNÉRALE
Doc. 110



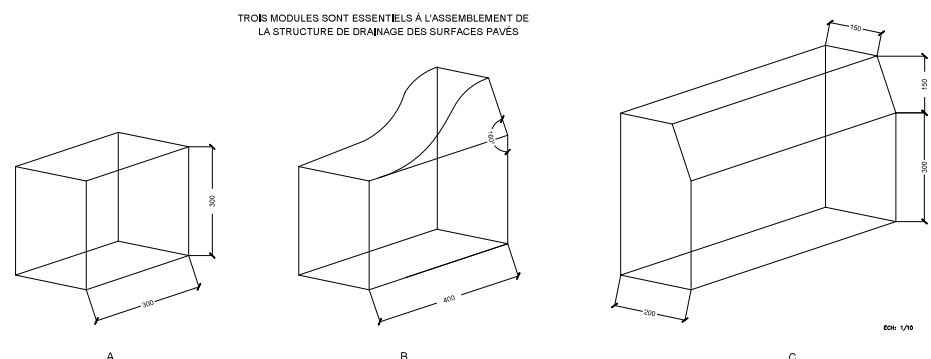
DÉTAIL AGRANDI ALLÉE PIÉTONNE RUE/TROTTOIR/CANIVEAU
Doc. 110



DÉTAIL AGRANDI LIT DE PLANTATION AVEC BORDURE DE BÉTON
Doc. 110



DÉTAIL AGRANDI ÎLOT DE BIORÉTENTION
Doc. 110



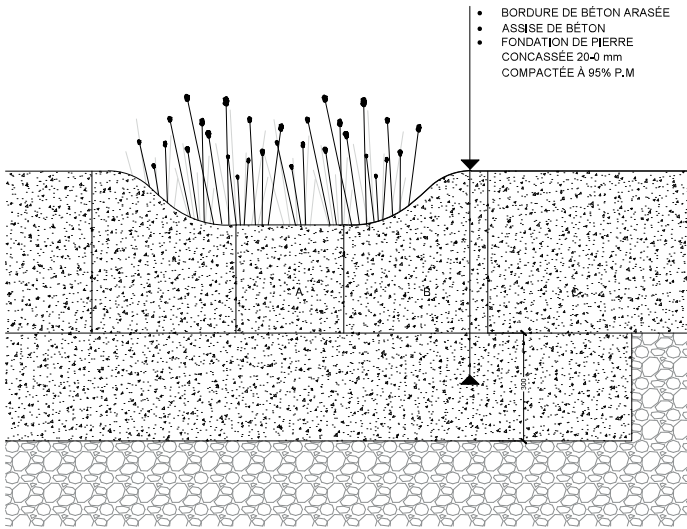
TROIS MODULES SONT ESSENTIELS À L'ASSEMBLEMENT DE LA STRUCTURE DE DRAINAGE DES SURFACES PAVÉES

A Bloc de béton 300x300x200 mm, conception sur mesure en atelier

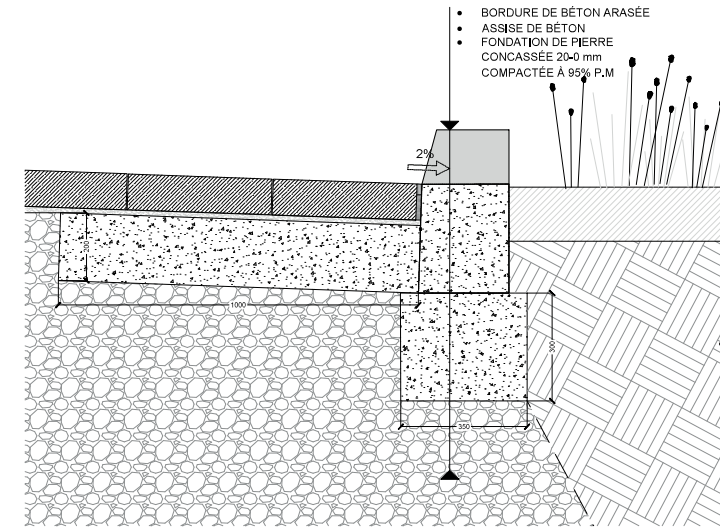
B Bloc de béton de transition 300x400x200 mm avec forme sur moule spécial, conception sur mesure en atelier

C Bordure de béton générique coulée sur place

Doc. 110

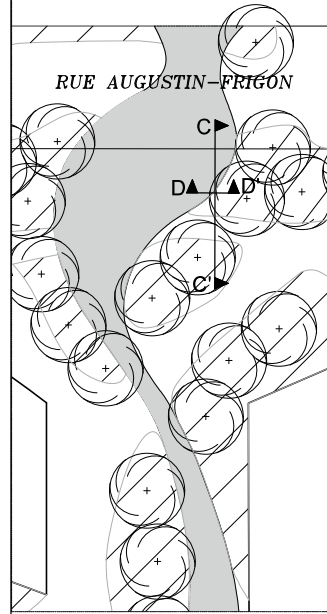


DÉTAIL AGRANDI BORDURE DE BÉTON ARASÉE
Doc. 110



DÉTAIL COUPE C-D' BORDURE DE BÉTON ARASÉE
Doc. 110

nord_	sebau_
revisions_	
no. émission	date
légende_	



PLAN CLÉ DE LOCALISATION



client_

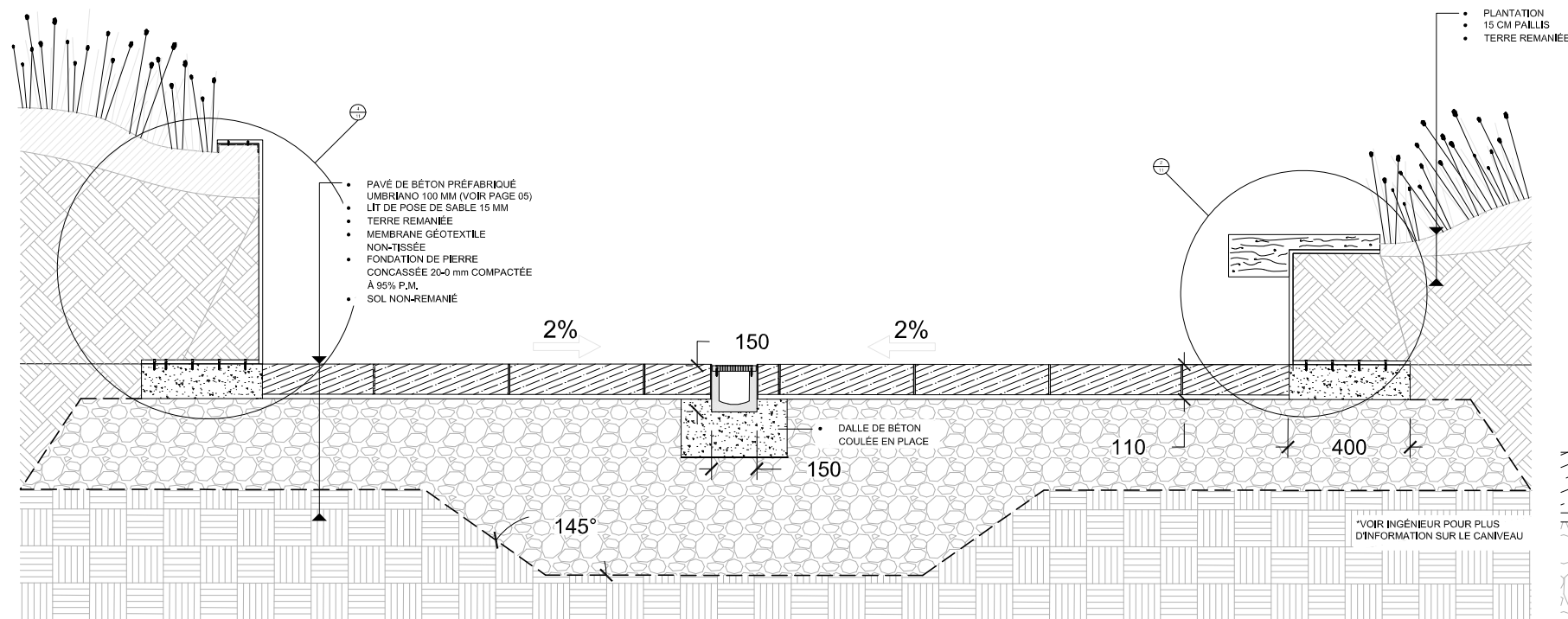
projet_

HUB COLLECTIF /
Technopôle Angus

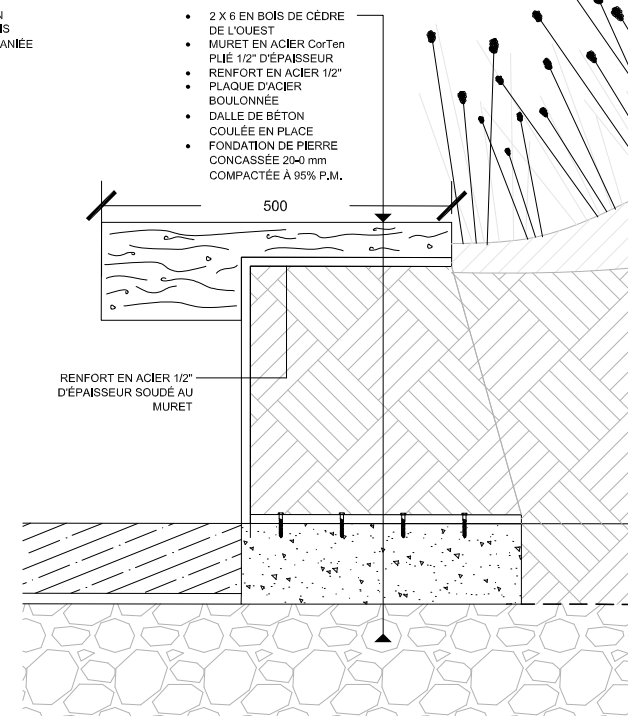
dessin_

CANIVEAU, LIT DE PLANTATION & BASSIN DE BIORÉTENTION

dessiné par_	vérifié par_	date
JIB - TL - MO	JIB - TL - MO	Avril 2020
échelle_		feuille no_
INDIQUÉES		
no. projet_	AP-010	
11 - HUB		

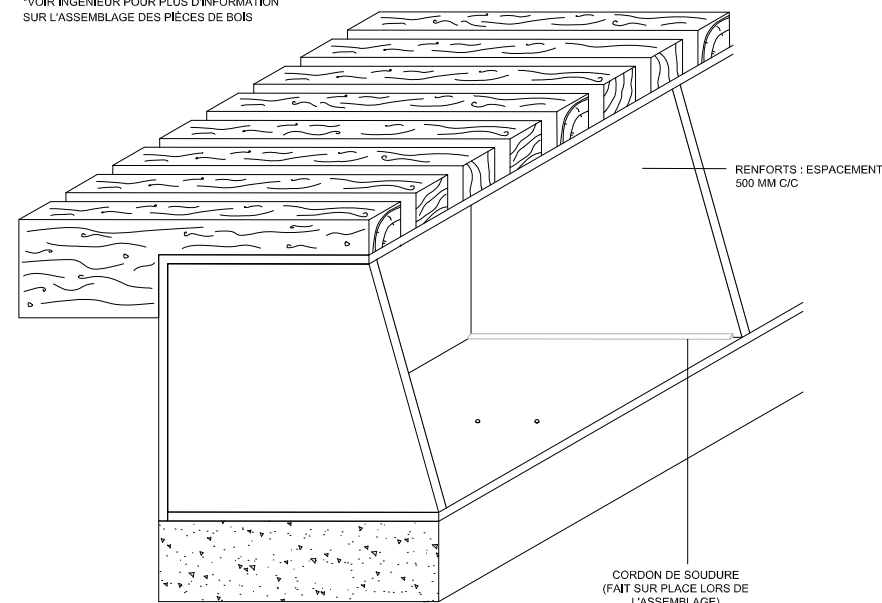


☉ COUPE CANIVEAU ZONE CENTRALE, MURET ET BANC SUR MURET

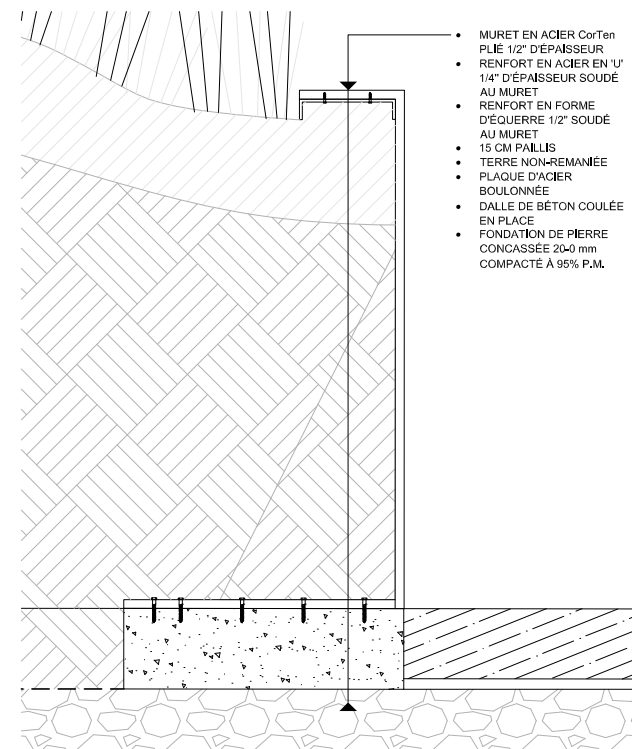


☉ DÉTAIL AGRANDI - ASSEMBLAGE BANC SUR MURET

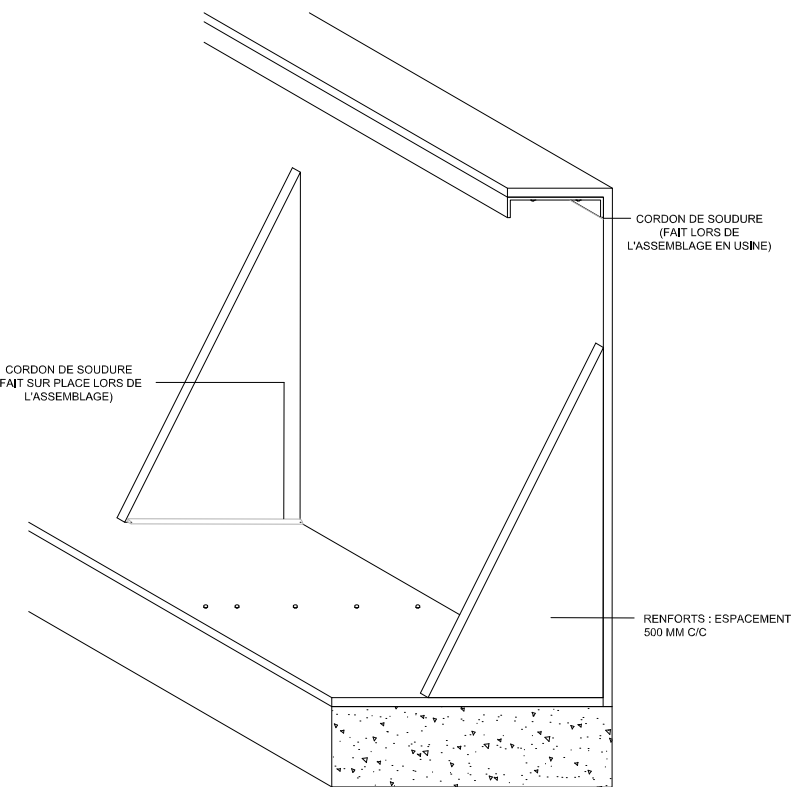
*VOIR INGÉNIEUR POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLAGE DES PIÈCES DE BOIS



☉ AXONOMÉTRIE - ASSEMBLAGE BANC SUR MURET



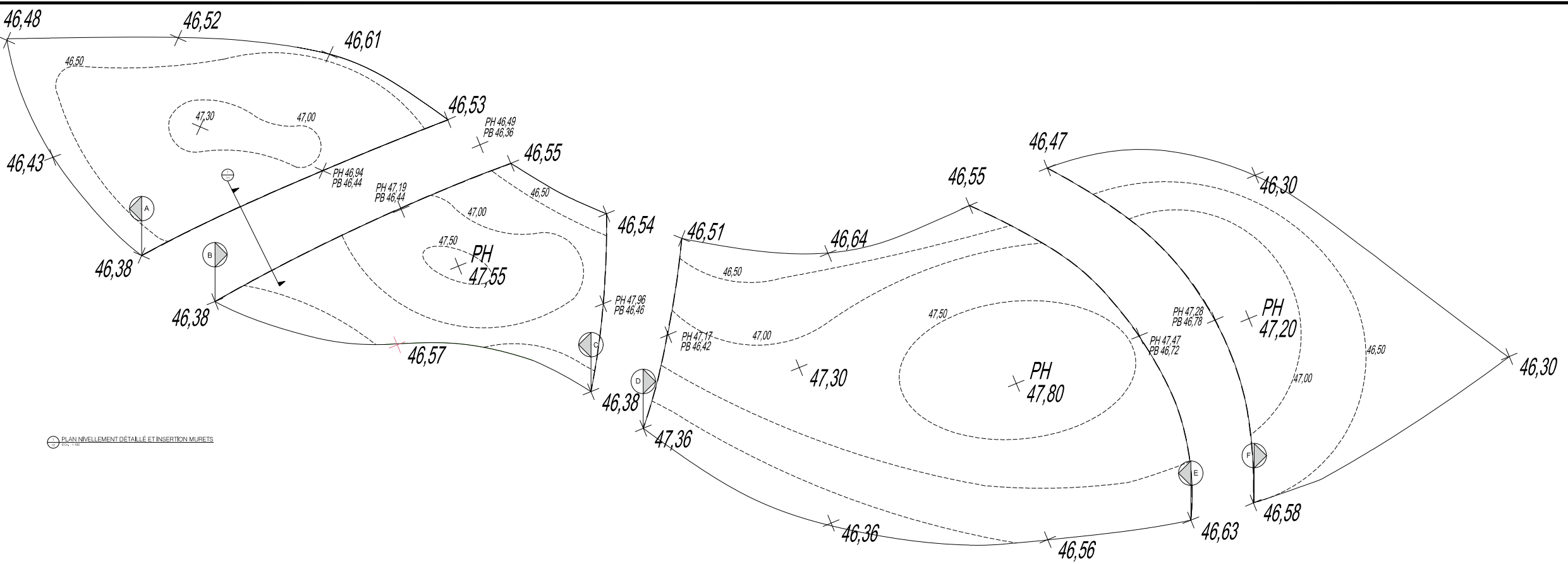
☉ DÉTAIL AGRANDI - ASSEMBLAGE MURET



☉ AXONOMÉTRIE - ASSEMBLAGE MURET

*SE RÉFÉRER EN PAGE 12 POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLAGE DES MURETS

nord	sécher	
révisions		
no. émission	date	
légende		
client :		
projet :		
HUB COLLECTIF / Technopôle Angus		
dessin :		
DÉTAILS DE CONSTRUCTION CANIVEAU ET MURETS		
dessiné par	dessiné par	date
JB - TL - MO	JB - TL - MO	Avril 2020
échelle :		feuille no.
INDIQUÉES		11 - HUB
no. projet :		AP-011



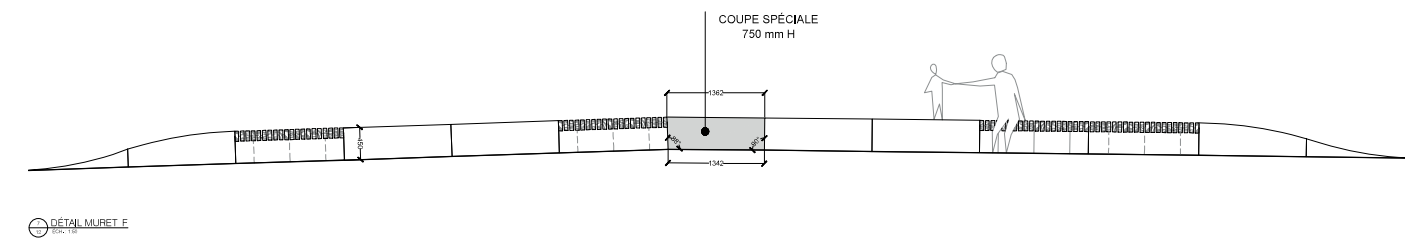
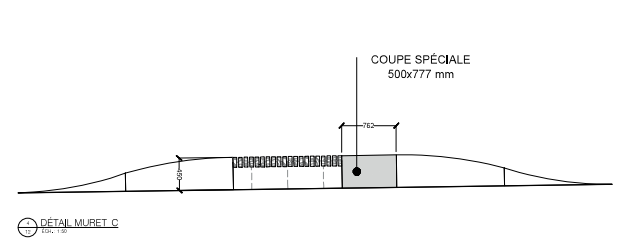
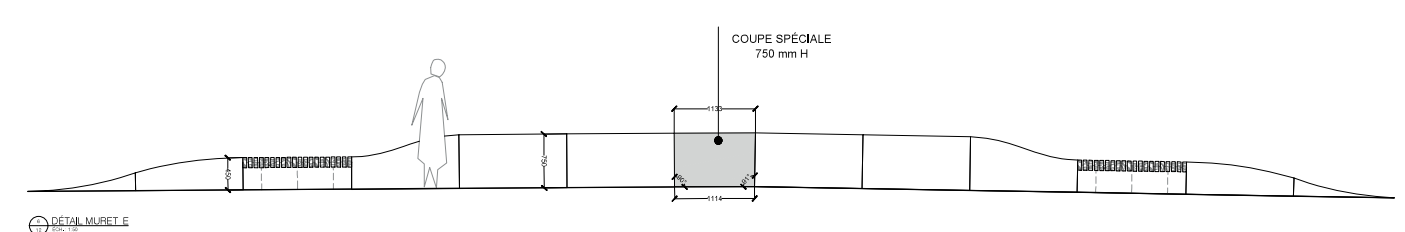
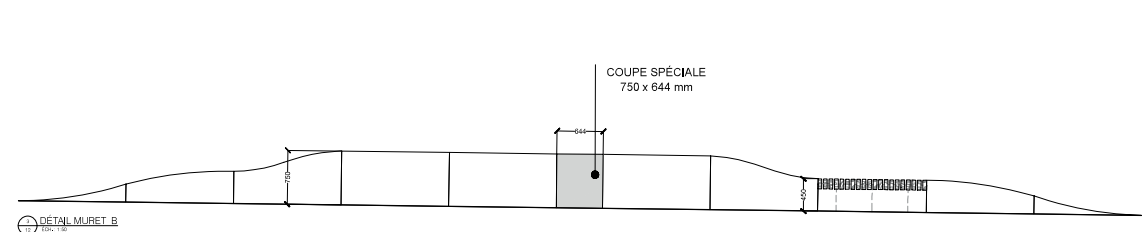
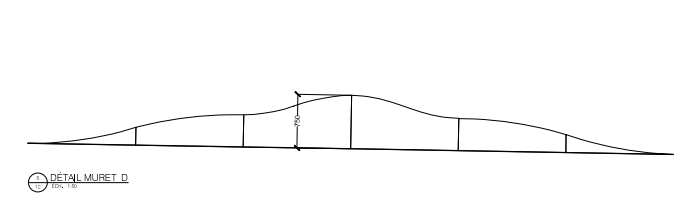
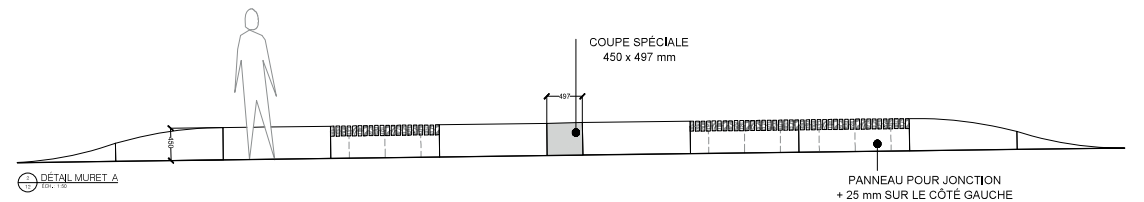
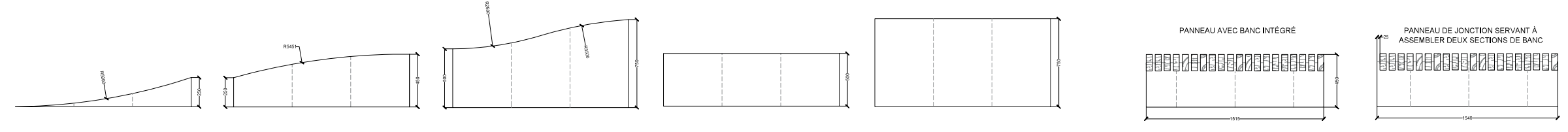
PLAN NIVELLEMENT DÉTAILLÉ ET INSERTION MURETS

nord_	scraju_
révisions_	
no. émission	date

- Legende_
- EMPLACEMENTS DES REINFORCS
 - - - COURBES DE NIVEAU
 - + HAUTEUR DU NIVELLEMENT (M)
 - ⊙ OIENTATION DES VUES

MODÈLES DE MURET EN ACIER CorTen 1500mm, JOINTS AU 500 mm c/c
MURETS DE TRANSITION ET CONTINUS

INTÉGRATION DE MOBILIER URBAIN
SUR LES MURETS



Université **hm**
de Montréal

client_

projet_

HUB COLLECTIF /
Technopôle Angus

dessin_

DÉTAILS DE CONSTRUCTION
ASSEMBLAGE MURETS

dessiné par_	vérifié par_	date_
JB - TL - MO	JB - TL - MO	Avril 2020
échelle_	feuille no_	
INDIQUÉES	AP-012	
no. projet_	11 - HUB	